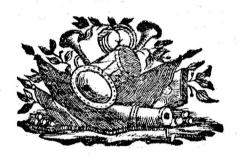
## JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTERAIRE.

15. A O Û T



## A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apoft.

Avec Privilége de Sa Maj. Imp. & Approbation du Commissaire-Examinateur.

2

## in - douze.

Sens (le) propre & littéral des Pseaumes de David, exposé bisévement dans une interprétation suivie, avec le sojet de chaque Pseaume, nouv. & belle édition. Liege 1773.

Sentiment du monde & de l'éternité, avec le Chrétien désabusé du monde.

Sentimens particuliers des ministres de l'église de Geneve sur la Religion, qui ont servi de moriss à la conversion du Chevalier Minutoli, où l'on verra aussi une Chronologie historique des Evêques qui ont occupés le Siége de Geneve, 2 vol. Fribourg.

Sentimens de piété sur la Profession Religieuse, applicables à la Profession des Chrétiens dans le Baptême.

Sentimens que la retraite inspire sur les principales vérités de la Religion, par le Pere Doucin, Anvers.

Sermons du R. P. Bourdaloue, 15 vol. 1773, nouv. édit. exactement corrigée.

----- Idem Panégyriques de Bourdaloue, 2. vol.

Sermons de le Boux, Evêque de Périgueux, 2 vol. Rouen 1766.

Sermons de Clément, pour l'Avent, le Carême, fur les Mysteres & Panégyriques, 9 vol. Paris 1772.



# JOURNAL

HISTORIQUE

LITTERAIRE.

15. A O Û T

1776.

## NOUVELLES LITTERAIRES.

Lettres sur la minéralogie & sur divers autres objets de l'histoire naturelle de l'Italie écrites par Mr. Ferber à Mr. le Chevalier de Born. A Paris chez Durand neveu. 1776. gr. 8°. de 507 pages.

L y a à-peu-près un an que les lettres de Mr. Ferber ont paru dans la langue de l'auteur. Mr. le Baron de Dietrich, correspondant de l'Académie roïale des Sciences, vient d'en donner une traduction françoise qu'il a enrichie de notes d'autant plus intéressantes qu'elles sont le fruit des observations

vations ou'il a faites lui-même fur les lieux. Cet ouvrage est très - différent de tous les voiages d'Italie qui ont paru ces dernieres années, on le compareroit plutôt au mundus subterraneus du P. Kircher; le voiageur allemand s'est particulierement appliqué à connoître l'intérieur de l'Italie, & comme le Jéfuite dans la description générale du monde fouterrain s'arrête particulierement à Pitalie où il vivoit & où il avoit fait des observations sans nombre, les deux ouvrages peuvent paroître avoir quelque analogie : les vues du lefuite font plus étendues. plus générales; son ouvrage est le fruit d'une érudition immense, où les savans de nos jours puisent, comme nous l'avons observé plus d'une fois, des connoissances dont ils \* T. Avril se parent avec une complaisance extrême: \*

Slocis ibid. citatis.

1776. p. 481. celui de Mr. Ferber est à certains égards plus exact, les objets sont plus rapprochés, son plan plus simple & des-lors susceptible d'une plus grande perfection, enfin les découvertes modernes & l'étude de la minéralogie devenue plus générale, ont donné à Mr. Ferber certaines lumieres que le Jésuite n'a pû avoir.

> La partie véritablement utile & intéressante de ces lettres est celle qui traite des métaux. des pierres, des coquillages & des plantes; mais dès que l'auteur parle de volcan, de lave & de cendres, il faut être en garde & se bien perfuader qu'il y a dans tout cela beaucoup d'observations systématiques. Mr. Ferber & Mr. Dietrich voient par-tout des volcans,

& des volcans de la plus haute antiquité: à peine y a-t-il en Italie quelque montagne qui n'ait point été volcanique. Le favant Waller dans fon nouveau système minéra- P. 356. logique avoit déja observé que les pierres que l'on regardoit communément en Italie comme volcaniques, ne l'étoient réellement pas. Ce passage est remarquable. " Hinc quaftio oritur, an ad lavas referendi omnes lapides qui pro lavà habentur? Plurimi in Italia & Neapoli lapidem dictum tiburtin & peperin, quo plurima adificia extructa & via publica strata, pro sobole ignis considerant; a viro autem in mineralogicis verfatissimo audivi, eosdem lapides non ad lavas esse referendos, sed re ipsa esse corneos, saxosos, colore obscurè ferreo vel pallidiori, granulis quazzosis & basalticis mixtos, ab omni vitrea & scoriacea facie atque heterogeneis particulis immixtis liberos, cosdemque in venis propriis montium Neapoli pracivue in monte Tarona, Vesuvium cingente hospitare.

Après avoir rapporté ce passage dans une note, Mr. D. s'écrie: "Que de fautes dans, ce raisonnement pour un homme aussi cé, lebre? Jamais on n'a dit que le traver, tino \* fut une production volcanique; \* Ou tibur, ce n'est qu'un tus calcaire. Personne n'a tino.
, avancé que les chemins étoient pavés de
, travertino & de peperino. Il faut être
, aveugle pour comparer ces pierres à une
, roche de corne, Tout cela a un ton

bien décisif. Cependant Mr. Waller qui a

également voïagé en Italie, dit que plufieurs personnes prennent ces pierres pour de la lave. Mr. D. dit que jamais on n'a dit cela, que personne n'a avancé. & c. Il est naturel de croire que Mr. W. a entendu tenir ces propos, sans quoi il en imposeroit au public: mais ce qui est inconcevable, c'est que Mr. Ferber, que Mr. D. commente, le dit lui-mê-

me en termes exprès (a).

Supposons que Mr. D. n'ait rencontré personne qui sût de cet avis; que cela prouve-t-il? Qui peut garantir que telle idée, tel système ne soit jamais entré dans la tête d'un physicien? La composition & l'origine des pierres n'est-elle pas pour l'ordinaire une affaire de système? N'a-t-on pas vû les naturalistes les plus célebres être très-partagés sur la nature & la génération d'un grand nombre de pierres & de sossilies qui avoient été examinés avec autant d'attention que le travertino & le peperino? Est-il même bien évident que le tus calcaire ne sauroit en

<sup>(</sup>a) "Le monte albano est formé de ce qu'on P. 277. ", nomme à Rome piperino, ou d'une cendre ", volcanique endurcie d'un gris verdâtre, mê, lée de lames de schoerl, & de beaucoup de 
, schoerl blanc farineux en sorme de petits gre, nats; il y a dans ces cendres ou dans ce tus 
, plusieurs grands torrens de lave noire, dont 
, on se sert pour réparer les chemins & pour 
, la bâtiste, "Puisque cette lave vraie ou prétendue fait partie du piperino & que les chemins 
en sont pavés, il est vrai de dire que les chemins sont pavés de piperino.

aucune facon être une production volcanique, même en lui supposant toutes les modifications & les altérations qu'un systémateur se sera plû à imaginer? &c. &c. II faut être aveugle dit Mr. D. pour comparer ces pierres à une roche de corne. Mr. Waller n'étoit pas aveugle, le vir in mineralogicis versatissimus ne l'étoit probablement pas non plus. Mr. Waller ajoute: hac opinio confirmari videtur a descriptione, quam dedit d' Arcet, de lapidibus qui reperiuntur ad Averniam in Gallià, atque pro vulcani sobole communiter haberi solent, licet non fint. Si hoc verum, si insuper inter lapides ad lavam numeratos & corneum interest maxima similitudo, nonne omnes illi decepti, qui hos lapides uti vulcani sobolem considerant & calculum de atate vulcanorum imo globi terraquei desuper construunt? Voilà Mr. d'Arcet également devenu aveugle. que dire de Mr. de la Condamine? Que Mr. D. nous dife s'il étoit aussi aveugle. Non fans doute. Cependant Mr. de la Condamine après avoir observé l'Appennin, assûroit qu'il étoit composé de lave & que c'étoit une chaine de volcans. Mr. D. malgré sa prédilection pour les volcans, dit que cela est faux & que l'Appennin est constamment calcaire. Il faut donc convenir que les yeux d'un physicien étant d'ordinaire d'accord avec ses systèmes & ses idées, on est en droit de ne se tenir à la décision ni des uns ni des autres (a).

Mais accordons à Mr. Ferber & à Mr. Dietrich l'énorme multitude de volcans qu'ils croient avoir découverts, qu'en pourra-t-on conclure? La conflagration générale de la terre telle que l'imagine Mr. de Buffon? Non certainement; puisque ces volcans quelque multipliés qu'ils foient, laissent entre-eux des espaces immenses où de l'aveu des volcanistes on ne trouve aucun vestige de feu. Qu'en conclure donc? l'extrême antiquité du monde; & c'est sur quoi Mr. D. insiste d'une maniere toute particuliere, il y revient plus d'une fois. Il rapporte même le plaisant passage de Mr. Brydone touchant les sept laves du mont Ætna (b). Il y ajoute

Nous ne croyons pas qu'on puisse ne point ac-

quiefcer

<sup>(</sup>a) Dans plus d'un endroit des notes la maniere de voir de Mr. D. nous a paru peu sûre. Le grand aimant de Florence qu'il dit porter 450 livres, nous a paru très-foible & n'en portoit pas la moitié lorsque nous l'avons examiné en 1768. Il est vrai qu'il ajoute : à ce qu'on dit; mais un observateur doit-il se tenir à ce qu'on dit. Il parle là même d'un autre aimant qui a la figure d'une sphere & sur lequel l'éguille a les mêmes directions, les mêmes déclinaisons que fur le globe de la terre. Ce phénomene que Mr. D. nous donne comme incontestable, ne paroitra assûrément pas tel à ceux qui savent que ces déclinaisons sont très - variables sur la terre, & qui ne font pas disposés à s'imaginer qu'elles doivent varier également fur un globe dont toutes les parties font composées de la même matiere & qui n'est sujet à aucune altération. (b) Voyez le Journal du 1. Janv. 1776, p. 17.

d'autres observations qui ne sont pas plus concluantes: " L'abbé Braccini avoit déia .. observé en 1632 dans un ravin formé , par les eaux derriere le monte Somma. , fix à fept couches de matieres volcani-" ques, toujours féparées par une couche " de terre végétale.... "Serrao rapporte " que les Dominicains de la Madonna dell' " Arco avoient fait creufer un puits d'en-" viron 240 pieds, dans lequel on rencon-., tra trois couches de lave l'une fur l'autre. " féparées par des couches de terre "..... "Ouand on confidere que les laves qui cou-" lent hors du Vésuve, peuvent prendre " autant de routes, qu'il y a de raions sur , sa circonférence, que leur cours varie à " chaque éruption, qu'il faut que l'éruption , foit violente pour que la lave atteigne " Portici; enfin que chaque couche est sé-" parée par de la terre végétale, on est obli-" gé de convenir avec Mr. Ferber qu'il a " fallu une suite innombrable de siccles. , pour que ces différentes couches de lave. , qui en certains endroits font au nombre " de fix aient pû fe placer ainfi les unes , fur les autres ...

Enfin à force d'entasser les preuves, Mr. D. en rapporte une qui détruit toutes les autres, & qui est bien propre à inspirer aux

quiescer aux réflexions simples & naturelles qui se présentent du premier abord contre l'opinion de Mr. Brydone, & que nous avons exposes dans le Journal auquel nous renvoyons ici.

hommes fages de l'éloignement pour quelque système que ce soit, puisque dès - lors on ne voit plus pour s'instruire ni pour instruire les autres, mais uniquement pour établir quelque idée dont on ne voudra pas P. 174. fe départir. " Les fouilles d'Herculanum fe , font à soixante & dix & même jusqu'à .. 112 pieds au - dessous de la superficie ac-, tuelle du terrein; pour arriver à cette , profondeur, on ne traverse que des couches volcaniques entrelacées de petites .. couches de terre végétale ... Bon : voilà la folution de toutes les difficultés. Il n'y a pas 1700 ans qu'Herculanum étoit une belle ville, très florissante & très-luxurieuse, aujourd'hui elle est 112 pieds au-dessous de la superficie actuelle du terrein, couverte de couches volcaniques entrelacées de petites couches de terre végétale. L'espace de 1700 ans fussit donc pour opérer le phénomene pour lequel Mr. D. exige une suite innombrable de siecles. Le moien de concevoir que Mr. D. puisse triompher de cette observation & qu'il n'ait pas vû qu'elle détruisoit toutes ses prétentions.

Cependant Mr. D. sentant en général la foiblesse de la preuve tirée des couches de lave, prétend les renforcer par la considération suivante. "Les volcans éteints ont été, embrasés, on n'en sauroit douter, mais, dans des tems si reculés, qu'il n'en reste, d'autres preuves que les monumens qu'ils, se sont élevés eux-mêmes, Mais le silence des auteurs prouve-t-il effectivement

nne si grande antiquité? Non, sans doute; Mr. D. en convient lui-même un moment après. " On ignore ce qui se passa chez les "Germains avant l'histoire de Tacite, & " ce n'est que depuis la conquête des Gau-", les par Jules Céfar, que l'on fait un peu " ce qui s'est passe dans l'intérieur de ce .. païs ... Les anciens volcans d'Italie font. felon Mr. D., un argument plus fort; mais Mr. D. ignore-t-il que dans les pais mêmes, où il y a eu une foule d'historiens & d'écrivains en tout genre, on a négligé d'écrire les événemens les plus mémorables, ou que les écrits qui en faisoient mention ne sont pas parvenus jufqu'à nous? Lors de la formation de la mer de Harlem, du Zuiderzée, de la grande révolution arrivée dans le cours du Rhin, il y avoit des écrivains dans toute l'Europe: la Flandre & la Hollande n'en manquoient pas. Que Mr. D. nous détermine l'époque de ces catastrophes, il remportera le prix que la Société de Harlem vient de proposer. Cependant on est affez généralement perfuadé que ces événemens mémorables qui ont englouti tant de villes & de villages, ne font pas reculés au-delà de plus de quatre à cinq fiecles (a). Que

<sup>(</sup>a) L'inondation qui déplaça le Rhin, paroît être plus ancienne, & pourroit dater du neuvieme fiecle. Mais qu'est-ce qu'un tel espace de tems à l'égard de l'âge des volcans éteints? & cependant toutes les histoires du tems se taisent sur ce grand événement.

peut donc conclure Mr. D. du filence des auteurs fur les volcans? En 1301 il y eut une terrible éruption d'un volcan dans l'ifle d'Ischia, elle dura deux mois; il y périt tant d'hommes & d'animaux, que les habitans furent obligés de se sauver en terre ferme. Voilà un événement affez récent & affûrément bien digne d'avoir un historien. Cependant fans un certain Francesco Lombardi, on l'ignoreroit absolument. Les historiens les plus célebres de ce tems, ceux même d'Italie, n'en disent pas le mot. Il en est des phénomenes naturels & des accidens arrivés à notre globe, comme des héros & des hommes autrefois célebres, dont nous ignorons jusqu'au nom, malgré le grand bruit qu'ils ont fait dans le monde:

> Vixêre fortes ante Agamemnona Multi; sed omnes illacrymabiles Urgentur, ignotique longâ Nocte carent quia vate sacro. Hor.

A cela on pourroit ajouter bien d'autres confidérations qui prouveroient de plus en plus qu'un observateur ne doit être occupé d'aucune idée exotique. 1°. Ces volcans ont été dans des païs alors très-déserts, & n'ont causé ni ravage ni catastrophe mémorable. 2°. Ils peuvent n'avoir fait qu'une seule éruption, & s'être éteint après avoir jetté des slammes l'espace de quelques heures ou de quelques jours, comme le Monte nuovo, dont nous parlerons tout à l'heure. 3°. Que fait-on si cette multitude de volcans ( supposé

posé qu'elle foit réelle) n'a pas été une suite de la grande révolution opérée dans notre globe par le déluge; si les eaux souterraines forties de leur demeure pour s'unir à celles du ciel, n'ont pas laissé au seu un essor trop puissant & trop libre (a)? En ce cas, la plupart de ces volcans suivant de près l'époque du déluge, n'ont sans doute pas trouvé d'historien pour décrire leurs effets, & l'on ne doit pas s'étonner s'il n'en existe pas d'autres monumens que ceux qu'ils se sont élevés eux-mêmes.

On voit à la fin du volume la description de la naissance du Monte nuovo, nouveau volcan, qui se forma aux environs de Naples le 27 Septembre 1538. Phénomene terrible & bien propre à nous apprendre de quelle force sont les agens naturels, quand l'Auteur de la nature leur laisse un libre

<sup>(</sup>a) Il y a assûrément dans la physique de Mr. F. & de Mr. D. des idées plus hasardées que celle là. Rien n'est plus conforme à ce que Pline le naturaliste, ce grand observateur des volcans, & après lui tous les physiciens ont écrit de la force du seu souterrain & des entraves que Dieu lui avoit mises. Excedit profesté omnia miracula ,ullum fuisse diem in quo non cunsta conslagrarent. Hist. natur. l. 2. "Toute la nature cependant est réellement ,, pleine d'un seu très actif, auquel Dieu donne ,, un frein jusqu'à ce qu'il soit tems de le laisser ,, agir en toute liberté ,.. Spect. de la nat. t. 3, Nisi ambitu oceani & omnipotentis Dei jussu cohiberetur, universam elementaris natura molem in inextinguibile traheret incendium. Mund. subt. Part. I. lib. 4. cap. 2. Cor. 2.

effor, ou que l'exécution de ses ordres leur donne une nouvelle activité & une nouvelle énergie. "Il y a maintenant deux ans que la , Campana est affligée de tremblemens de , terre. Les environs de Pouzzole en ont .. plus fouffert que toute autre partie; mais , le 27 & le 28 du mois de Septembre der-, nier, la terre trembla nuit & jour à Pouz-, zole, fans discontinuer; la plaine, qui est si fituée entre le lac d'Averno, le monte , barbaro & la mer, fut un peu soulevée; elle fe fendit en beaucoup d'endroits; , l'eau jaillit par les crevasses; en même tems le rivage de la mer le plus proche , de cette plaine fut mis à sec sur une distance d'environ 200 pas, de maniere que , les poissons demeurerent sur le fable. & que les habitans de Pouzzole s'en emparerent. Enfin, le 20 dudit mois, environ , deux heures après le coucher du foleil, la terre creva près de la mer; il s'ouvrit un 59 gouffre énorme, qui vomit avec rage de , la fumée, du feu, des pierres & des cenores boueuses; on entendit en même-tems , un mugissement égal au bruit du tonnerre , le plus terrible. Le feu lancé hors de ce 30 gouffre fut emporté vers les remparts de , la malheureuse ville de Pouzzole : la fu-" mée étoit noire & blanche: la noire étoit » plus obscure que les ténebres, & la blan-, che reffembloit au coton le plus blanc; les , différentes nuées de fumée paroissoient » vouloir atteindre le ciel. Les pierres qui , fuivoient cette fumée, furent converties 37 Par les flammes confumantes en pierre-" Ponce, & s'éleverent à-peu-près à la por-, tée d'une carabine, après quoi elles re-, tomberent fur les bords du cratere, & , quelquefois dans le gouffre même; quel-, ques unes de ces pierres étoient plus gran-, des qu'un bœuf. Il est certain que la fumée fombre empêchoit qu'on ne vît une partie de ces pierres pendant qu'elles s'é-, levoient : mais quand elles recomboient , de l'air échauffé par la fumée, elles mon-, troient distinctement par leur forte odeur , de foufre, d'où elles venoient, comme les pierres qu'on a tirées d'un mortier. & . Qui ont volé au travers de la fumée de la poudre enflammée: la boue étoit couleur de cendre & très-fluide au commence-, ment; peu-à-peu elle étoit plus dure; , elle fut vomie en si grande quantité, qu'en , moins de douze heures elle forma avec , les pierres, dont j'ai parlé, une montagne , haute de plus de mille pieds. Non-feule-, ment Pouzzole & le voisnage furent rem-, plis de boue, mais même la ville de Na-, ples, où les plus beaux palais en furent , endommagés. La force du vent transporta , les cendres jusqu'en Calabre; elles brûle-, rent chemin faifant l'herbe & les arbres " élevés, dont plusieurs furent écrasés par , leur poids. Les gens s'emparoient fans , peine d'un nombre infini d'oiseaux & " d'animaux de toute espece, couverts de . cette boue sulphureuse: cette éruption ., dura fans discontinuer deux jours & deux ,, nuits, cependant avec moins de violence ,, en un tems que dans l'autre. Dans la plus ,, grande force on entendoit même à Naples ,, le tonnerre de l'éruption, comme l'on entend le bruit des armes à feu, quand deux , armées fe battent.

. L'éruption cessa le troisieme jour; il , exista au grand étonnement de tout le , monde une nouvelle montagne. Je mon-, tai ce jour-là, ainfi que beaucoup d'autres , personnes, jusqu'au sommet de la monta-, gne; je regardai dans le gouffre qui for-, moit un creux circulaire d'environ un quart de mille de circonférence, au mi-. lieu duquel bouillonnoient les pierres , qui y étoient retombées, comme dans une , grande chaudiere bouillante. Le quatrie-" me jour l'éruption recommença; mais le , feptieme jour elle fut encore plus forte, cependant pas si violente que la premiere , nuit. Ce jour-là beaucoup de gens, qui malheureusement étoient sur la monta-, gne, furent subitement ensevelis sous la , cendre, étouffés par la fumée, écrafés par , les pierres ou brûlés par les flammes, & ., trouvés morts fur la place ...





L'ordre profond & l'ordre mince (a) considéré par rapport aux effets de l'artillerie; réponse de l'auteur de l'artillerie nouvelle à MM. de Menil - Durand & de Mezeroi. A Metz, chez Bouchard, brochure de 101 pages.

R. D\*\*\*. fe déclare dans ce mémoire pour l'ordre mince; il établit son opinion sur des raisons spécieuses & sur de grandes autorités. Tous les Journaux ont rendu compte de son ouvrage, & la plupart en ont fait l'éloge. Il a paru des observations contre Mr. du C., petite brochure de 23 pages: à ces observations on a ajouté des remarques en sorme de supplément; ces remarques n'ont pas été imprimées, & le public qui ne peut les connoître que par la voïe de ce Journal, ne sera pas sâché de les y trouver.

10. L'auteur de l'ordre profond dit (p. 15) que les succès du Roi de Prusse ne permettant pas aux autres Puissances d'imaginer que par la disposition

<sup>(</sup>a) Termes de tactique qui défignent la profondeur des bataillons. Cette profondeur chez les Grecs & les Romains étoit illimitée, & la plupart des Généraux de ces nations la confidéroient comme un moyen de vaincre. Sous l'Empereur Maximilien elle étoit encore de quarante hommes, fous Charles-Quint elle étoit de quinze à vingt; Guftave Adolphe la reduifit à dix; Turenne à huit, & le Roi de Prusse à trois.

à trois de hauteur il se sât affoibli, son exemple a été généralement suivi. Je ne sais si c'est à cet ordre que le Roi de Prusse a dû ses succès, mais il est certain qu'avec cet ordre il a été constamment battu par le Comte de Daon, si l'on excepte la derniere bataille où celui-ci sut blesse, & où le Roi de Prusse d'abord vaincu redevint vainqueur, grace à la blessure du Feld Maréchal. Il est très-vraisemblable que le Roi de Prusse ne s'en sût pas tiré aussi glorieusement sans ses belles retraites. Après une bataille perdue, il se trouvoit aussi fort qu'auparavant. Il ne perdoit point de terrein, & Daun en le battant n'en gagnoit point.

2º. Mr. D\*\*\* ne s'aventure-t-il pas un peu, en difant (p. 46) que la colonne de Mr. de Menil-Durand ayant dix fois plus de profondeur que le bataillon, est fix fois plus facile à pointer que le bataillon dans le sens vertical? Une plongée aussi énorme que celle que suppose une pareille affertion est inconcevable, & ne peut avoir lieu tout au plus que pour un très-petit nombre de

distances.

3°. L'auteur estime la résistance d'un homme frappé d'un boulet égale à celle de trois pouces de terre movenne faisant partie d'une masse contigue & bien appuyée, Mais les parties de cette terre movenne enfoncées ont elles donc avec le reste de la masse contigue la même adhésion que les parties du corps humain entr'elles? les parties enfoncées du massif communiquent-elles aux parties contigues le même mouvement que les parties enfoncées du corps humain à leurs parties voifines? la totalité du corps humain n'obéit-elle pas au mouvement du boulet tout autrement que les parties du massif, contigues aux parties enfoncées? conféquemment, le corps du soldat foudroyé ne doit-il pas embarrasser plus long-tems le mouvement du boulet qu'une égale épaisseur de parties dans le massif de terre proposé pour exemple. Or, quel est le dynamicien qui ne fait pas que les pertes de mouvement sont comme les quarrés des tems de résistance?

4º. Vovons maintenant l'effet de la carronche fur la colonne, felon le calcul de Mr. D\*\*\*. Il prétend que la colonne de Mr. de Menil-Durand " ayant une profondeur dix fois plus grande que , le bataillon, recevra par plongée à-peu-près la , totalité des cartouches qui, dirigées vers le , milieu de son front, auront pour diametre en , v arrivant, à peu-près la moitié de l'étendue de ., ce front, & même moins ... Comment est-il possible que la colonne dans l'hypothese actuelle reçoive la totalité des cartouches, la gerbe ayant alors pour diametre la moitié de l'étendue du front de la colonne. & même moins : c'est-à-dire. deux toiles & demie, & même moins; le front n'étant haut que de cinq pieds & demi; la gerbe n'ayant point encore tout fon développement à beaucoup près ( puisqu'il va jusqu'à plus de dix toises de diametre, selon Mr. D \*\*\* lui-même), & par conféquent les balles qui passent sur les têtes du premier rang ne pouvant plonger fur la colonne. Je croyois que le coup le plus fâcheux pour la colonne étoit celui où les balles plongeoient fur elle en plus grande quantité, & par conféquent celui où la gerbe avoit à peu-près fon plus grand développement. Je fais que les balles les plus éloignées de l'axe de l'espece de cône recourbé qu'elle décrit, ont moins de vîtesse que celles qui font plus rapprochées autour de cet axe, & baissent plus à distances égales, & par conséquent la partie supérieure du cône doit être plus fournie de balles que la partie inférieure. Il ne faut pas être grand physicien pour sentir cela, parce que les balles du milieu ont essuvé moins de frottement. & qu'elles obeissent plus directement à l'impulsion principale de la poudre, qui est selon l'ame de la piece. Mais cette réflexion ne présente rien qui puisse ramener le segment supérieur de la gerbe que l'on suppose si peu développée sur le petit espace de dix toises de profondeur qu'a la colonne. Cette idee toutefois paroît plus défavantageuse au système de la colonne qu'au bataillon. Mais ce n'est ni l'ordre profond ni l'ordre mince que je combats; je me

Ppa

borne à quelques réflexions sur le système de Mr. D \*\*\*.

50. L'auteur continuant l'examen de ce que peut souffrir la colonne de Mr. de Menil - Durand du tir à cartouches (p. 78) dit que la colonne indépendamment de 5 toises quarrées que porte son front, a encore une profondeur de 6 toises sur 10 (fans doute parce que cette colonne s'élargit dans sa prosondeur); & que ces 60 toises de surface ctant en projection, eu égard à la plongée des cartouches, n'équivaudront qu'aux deux tiers & même à la moitié d'un plan vertical qui correspondroit à cette projection. Cette affertion est aussi vague, aussi fausse que celle qui a donné lieu à ma seconde observation. Elle n'a aucune confidération de la différence des diftances. D'ailleurs notre auteur ne fait aucun état des intervalles qu'a mis Mr. de Menil - Durand dans l'intérieur de sa colonne. Pourquoi cela s'il vous plait? eft-ce que ces intervalles doivent autant faire fouffrir la colonne que fi elle étoit pleine dans toute sa profondeur?

6°. Mr. D\*\*\*. évalue ensuite (p. 79) le nombre des balles efférives que doivent donner contre la colonne 144 coups à cartouches dont 72 des pieces de 8 ou de 12, & 72 des pieces de 4. Les 72 coups des premieres donnent 480 balles efficaces, & les 72 coups des pieces de 4 en donnent 252. D'où l'auteur conclut par addition que le produit total des 144 coups à cartouches eff 624 balles efficaces. Depuis quand 480 & 252 font ils 624? ce résultat est le fruit

d'une diffraction un peu forte.

70 Mais où l'auteur m'a fur-tout furpris, c'est dans le calcul qu'il fait des ravages que doit causer la totalité de son seu dans la colonne. Il trouve qu'il s'en faut 222 hommes (a) qu'on puisse supposer un homme existant dans cette colonne avant qu'elle aborde l'ennemi. Ce désaut de 222 hommes devoit lui faire faire une réslexion bien simple : savoir que tout son calcul portoit à faux,

<sup>(</sup>a) Il auroit dû dire 330

en ce qu'il fupposoit la colonne toujours également dense, également fournie, également étendue, également exposée & que par conséquent tout le désordre calculé que devoit caufer le seu dans la colonne étoit un désordre faux & mal combiné.

8°. L'auteur compose & décompose à sa maniere la colonne de Mr. de Menil - Durand, Il femble qu'il devoit s'en tenir à la derniere de 16 hommes de front sur 24 de profondeur; puitque c'est celle à laquelle Mr. de Menil - Durand s'est borné à la fin. Point du tout, il la renforce à fon gré. Le voilà (p. 82) qui lui donne 500 hommes. A-t-il quelque intérêt à ces variations? Est-ce cette colonne de 500 hommes à laquelle il donne 5 toises quarrées de front & 10 toises fur 6 (il a voulu dire fur 4) de profondeur; l'aquelle, en regardant sa projection de 50 toifes quarrées (& non 60) comme aussi expofee que son front, donne au seu 55 & non 65 toises quarrées de prise; & 30 toises quarrées feulement en appréciant ce que donne de prise la projection des 50 toifes quarrées à la maniere de Mr. D\*\*\*. lui-même, c'est-à dire à 25 toises quarrées.

Il y a ici une réflexion finguliere que cet auteur ne fait pas, mais qui se presente à ses lecteurs. Pourquoi cette colonne de 500 hommes qui donne au feu 30 toises quarrées de prife, étant mise en bataillon sur 3 de hauteur donne-t-elle au feu par fon front feul une exposition de 55 toises quarrées & plus? Si on me répond que vû la perfection actuelle du pointage, ces 500 hommes fous une exposition de 30 toises quarrées ne donnent pas moins de prise au feu ennemi que fous un développement de 55 toifes : je préviens que je fens & le fort & le foible de cette raison, ainsi que tout militaire attentif le fentira : & que par conséquent on ne fatisfera pas. Parce que le bataillon est plus long-tems fous le même tir du total du feu ennemi que la colonne dont le point de mire pour le feu de biais change à chaque instant. C'est à quoi Mr., D\*\*\*. ne fait point attention à la p.

46. loriqu'il dit que la colonne est dix fois plus long-tems sous le même tir que le bataillon. Il falloit dire sous le même tir direct.

La suite l'ordinaire prochain.



Recueil de deux mémoires concernant le mariage des Protestans en France. 1776. Un vol. A Liege chez Orval-Demazeau.

TOus avons parlé en fon tems d'un dialogue entre un prétendu Curé & un prétendu Evêque. Les deux mémoires que nous annoncons ici font une réponse compléte à tous les raisonnemens du dialogiste; nous nous étions contentés de remarquer quelques-unes de ses contradictions & de ses \*Voyezle inconféquences \*, on trouvera ici tout ce Journal du que la religion, la raifon, la politique peuvent opposer à l'esprit tortueux de l'hérésie armée de ses sophismes & de ses altieres prétentions (a).

1. Janvier 3775 . P. 79.

Le premier mémoire paroît sous le nom de mémoire politico-critique, où l'on examine s'il est de l'intérêt de l'Etat d'établir pour les Calvinistes une nouvelle forme de marier.

<sup>(</sup>a) Ces mémoires ne font pas nouveaux, mais on les fait reparoître par une nouvelle édition a l'occasion des plaintes réchaussées des Calviniftes. C'est un ouvrage de l'Abbé Ca \* \*. Ceux qui les ont attribués au P. R. ne se connoissent ni en stile ni en choses.

L'auteur commence par faire une distinction remarquable entre les personnes que le mémoire des Protestans a pû féduire. Car quoique le troupeau du genre humain ne pense point & que toutes ses idées soient adoptives (a), cette adoption a cependant différens motifs, qu'il est bon de ne pas confondre. " Parmi les personnes qui y ont ap-" plaudi, il y en a en qui l'esprit de reli-, gion est tellement affoibli, qu'elles n'ont » pas la force de réclamer pour aucune; », & ceux-là pour lesquels je n'aurois pas pris la peine d'écrire, auroient besoin » pour être persuadés, que par une suite névitable de l'incompatibilité de ces deux , religions, leurs possessions fussent rava-, gées. D'autres à qui l'intérêt de l'Etat est , cher, jugeant de l'avenir par le passé, sur , lequel ils font trompés, ont cru fur la , foi d'un auteur, qui n'ôse pas se nom-, mer, que le rojaume avoit été ruiné par , le changement de religion, & qu'il alloit " l'être une seconde fois, si on n'adoptoit " ce système; & c'est pour ceux-ci que je , me suis livré à des calculs ennujeux, mais , nécessaires. Ils y verront avec surprise, à , quel point étoit grande l'erreur dans la-, quelle on a vécu, fur ce fait, jufqu'à ce , jour ; & cette connoissance les détachera , certainement d'un système mille fois plus

<sup>(2)</sup> Paroles de Mr. de Chestersield. V. le Journ. du 1. Juillet, p. 323.

roit prendre. D'autres enfin, féduits par un sentiment encore plus louable, ont , paru adopter cet expédient, parce qu'ils s'étoient imaginés qu'il n'y avoit que ce . moien d'affûrer aux enfans leur état, aux , meres leur honneur, au mariage leur durée, aux fuccessions leur ordre, aux familles la concorde, au rojaume la tran-.. quillité: mais si l'humanité seule a pû les déterminer, un intérêt plus puissant & puifé dans la même fource, les ramenera , à un autre avis ... Il ne faut pas croire au reste que l'auteur qui parle ici, foit un intolérant redoutable

& fanguinaire; c'est un théologien pacisique, un excellent citoïen; il opine à accorder plutôt tout aux Calvinistes que de maintenir la Religion par la violence. "On peut remédier à tout sans faire du mal à 99 personne. S'il n'y avoit que la voie de la perfécution pour y parvenir, plutôt que de lui prêter le fecours de mes conseils , & de ma plume, je dirois avec un Ro-Sall. bel. , main : Quidquid fine fanguine civium

Jug.

, ulcisci nequitur, jure factum sit ,, . Il n'est pas possible de mettre dans un écrit plus d'ordre & plus de dépendance dans les matieres. L'auteur fixe d'abord l'état de la question par le nombre des Protestans qui font en France : on l'a énormément exagéré pour donner de vaines espérances ou de vaines terreurs, pour faire defirer les avantages qu'ils peuvent procurer au roïaume, ou pour faire redouter les effets de leur révolte. On démontre ici qu'ils ne passent pas le nombre de quatre cents mille. On fait voir ensuite que la liberté qu'ils fe font donnée à l'égard des mariages clandestins défendus par les loix, est trèsrécente & qu'il est bien plus aisé & plus convenable de l'abolir que de l'autorifer. Vient enfuite le calcul des biens qu'a procuré la révocation de l'édit de Nantes & des maux qu'il a occasionnés. L'auteur qui voit en détail & qui possede le talent de l'analyse. fait voir avec évidence qu'il n'y a aucune efpece de comparaison à faire entre les uns & les autres; il demontre que toutes les especes de dommage que cette révocation pourroit avoir amené, vont à peine à deux & demi par cent. "Tout se réduit donc à deux & demi , pour cent de perte d'habitans, de trou-, pes, d'argent & d'industrie, voilà bien de , quoi pousser les hauts cris! Si on avoit , tenu un registre fidele des personnes qui , ont péri dans les guerres civiles, que l'hé-, réfie de Calvin a suscitées à la France, on , conviendroit que Louis XIV n'a pas ache-, té cher le repos qu'il a voulu affûrer à , ses sujets en bannissant de ses Etats une , religion inquiéte & remuante, ennemie , de toute hiérarchie, toujours armée ou , prête de s'armer; & loin de blâmer la po-, litique d'un aussi grand Roi, on loueroit , sa générosité qui n'a pas hésité de faire », de pareils facrifices au bonheur de fes , peuples ...

L'auteur fait différentes réflexions fur le génie inquiet & déguifé de la fecte, fur fes protestations de soumission & d'obéissance, sur les terreurs qu'elle tâche d'inspirer avant même qu'elle ne foit en état d'exécuter ses menaces." Mais de quel motif l'anonyme ôse-t-il . se servir pour faire réussir son projet? Les . Protestans, s'ils sont fideles, se tairont-ils .. là-dessus, & ne désavoueront-ils pas haute-" ment un apologiste qui nous les représente fans cesse prêts à s'armer, si on veut .. les contraindre d'obéir aux loix, capables . de tout, si on ne leur accorde rien? Est-, ce là le langage d'un citoïen, d'un poli-, tique, d'un homme fage, est-ce le moien , de faire goûter une nouveauté? Qui a , jamais écrit tant de mal contre les , gionnaires que cet auteur inconfidéré. . même lorfqu'il plaide leur cause? , on jamais désarmé un Roi en lui faisant , appréhender une révolte? A-t-on jamais . conseillé à son Prince de favoriser la mul-, tiplication d'une espece de sujets qu'on . lui montre en état de lui résister dès-au-, jourd'hui; & si les protestans maltraités, . c'est-à-dire, obligés de se conformer aux , loix de l'Etat, comme ils le faisoient avant , la guerre, font déja fuffisamment en force , pour exciter du trouble & mépriser les , ordres de leur Souverain, qui ôsera être ., le garant dans le Confeil du Roi de la , tranquillité publique, lorfqu'ils feront par-, venus à ce degré de population, tant pré-, dit & calculé par l'anonyme,.

Ce mémoire finit par une récapitulation des raisons opposées aux argumens que les Protestans ont cru les plus décisifs en leur faveur. Leur utilité balancée contre 150 ans de révolte, de fang & de carnage, est à peine un grain qui puisse entrer en compte. Tous les avantages qu'ils promettent font ou incertains, ou imaginaires, ou de peu de confidération : les plaies qu'ils ont faites au roiaume font réelles & visibles, elles ont faigné trop long-tems pour que le fouvenir en foit effacé. " J'ai dit ail-, leurs qu'il ne falloit pas acheter trop cher ", des citoïens; j'ajouterai ici qu'il vaudroit , mieux n'avoir point de mains industrieu-, ses, que d'avoir des bras prêts à s'armer , contre l'Etat : & c'est à quoi on travail-, leroit si sous ce prétexte de faciliter les " mariages & d'accroître le nombre des fu-, jets, on accordoit aux Protestans la for-, me de se marier qu'ils demandent, parce , qu'on releveroit un parti dont la politi-, que veut qu'on efface jusqu'à la mémoire ... On voit par-tout un esprit attentif à qui

On voit par-tout un esprit attentis à qui rien n'échappe, à qui rien ne sait illusion, un esprit solide qui dédaigne les exagérations & les emphases de l'écrivain qu'il combat, & qui montre la vérité avec autant de simplicité qu'elle en a elle-même. Le résultat de tout ce qu'il disserte sur cette matiere est la vérisscation de ce passage de Florus, placé ingénieusement à la tête du mémoire: Expediebat quasi agra sauciaque L Reipublica quodammodò requiescere, ne vul-

nera curatione ipsà rescinderentur. Les observations politiques que l'auteur mêle à ses raisonnemens, sont bien propres à regler les vûes de ceux qui font à la tête des Etats; tels font les passages suivans : " Il n'est .. rien de si dangereux en fait d'administra-, tion, que de varier. On ne fait & défait , pas des loix fans que la conftitution de .. l'Etat en souffre : Mutatio legis signum .. cadentis Imperii ...- "Les nouveautés , font toujours suspectes au sage, & souvent funeste à la République; il n'étoit ,, permis chez un peuple de la grande Gre-, ce \* de proposer l'abrogation ou l'éta-" blissement d'une loi, que la corde au col, , afin que l'auteur de la proposition fût , étranglé fur le champ, si elle n'étoit pas ,, jugée utile ,..-- "Il y a grand doute, dit " Montagne \*, s'il se peut trouver aussi évi-, dent profit au changement d'une loi reçue, , telle qu'elle soit, qu'il y a de mal à la , remuer. C'est ainsi que pensoient les phi-

riens.

\* Effais liv. r. p. 162.

Liv. 4 des

, telle qu'elle foit, qu'il y a de mal à la , remuer. C'est ainsi que pensoient les philosophes de l'antiquité; Platon ne croioit
pas que l'on pût changer la musique, sans
altérer la constitution de l'Etat. Mais si
chant les innovations, alloit jusqu'à lui
faire craindre qu'un changement dans le
mode pût en causer un dans la société;
de quel œil lui & ses semblables auroientils vû la moindre altération dans les choses qui intéressent la Religion, & de quels
noms auroient-ils appellés nos mauvais
politiques, qui applaudissent à des projets

, fi dangereux?, --- "On peut favoir en , général que les campagnes manquent d'ha-" bitans; peut-être y en auroit-il affez, si . ceux que la misere & le luxe ont fait , refluer dans les villes, retournoient dans , les lieux dont ils font fortis ,.. -- "Com-" bien de braves guerriers feroient restés " inconnus & oisifs, si des freres ou des n oncles, membres de ce corps oisif (du " Clergé ) & s'il en faut croire nos mau-, vais politiques, si nuisible à la société, ne " les avoient aidés à se produire & à se " foutenir au fervice de leur Roi, &c. &c. " Nous parlerons l'ordinaire fuivant du Patriote catholique, titre du fecond mémoire contenu dans ce volume.



Relation, ou Journal d'un Officier françois au fervice de la Confédération de Pologne, pris par les Russes, & relégué en Sibéric. A Amsterdam 1776, aux dépens de la Compagnie.

CEux qui blâment avec tant d'amertume le gouvernement françois, & qui exaltent avec tant d'ardeur celui des Russes, peuvent lire cette brochure; ils feront guéris d'une erreur de laquelle il ne leur eût pas été difficile de se préserver, s'ils avoient eu moins de confiance dans les déclamations des philosophes.

## Lettre à l'Auteur de ce Journal.

Ans votre Journal du 15 Juillet, p. 434, vous semblez vous applaudir de ce qu'ensin toute l'Europe littéraire s'est déclarée pour la supposition des lettres de Ganganelli, que vous avez démontrée le premier, & dans le tems que ces lettres jouissoient du plus grand crédit; je dois vous apprendre que ce sentiment n'est pas encore aussi général que vous semblez le croire. La gazette allemande de Francfort, N°. 104, plaide encore pour l'authenticité; la raison qu'elle allegue, est qu'aucun de ceux à qui elles sont adressées, no réclame contre (a). Il est vrai

<sup>(</sup>a) Cette raison ne peut se présenter à l'esprit de ceux qui ont lû ce que nous avons differté là-destus, & il n'est pas en notre pouvoir d'obli-ger les autres à le lire. Nous avons observé, 1º, que la plupart de ces lettres ne portoient pas de nom, que les autres étoient presque toutes adresses à des morts (15 Avril, page 571). 20. Que c'étoit un trop grand honneur pour des simples Chrétiens d'être en correspondance avec le Pape, pour qu'ils combattent cet honneur, quand même il feroit supposé, par une réclama-tion publique (ibid, page 531). 3°. Que ces let-tres étoient encore aujourd'hui inconnues en Italie, & qu'étant presque toutes adressées à des Italiens, il n'étoit pas naturel que ceux ci pro-testassent contre ce qu'ils ignorent (15 Juillet, p. 434.) &c. &c. En vérité il est un peu rebutant de devoir répondre à de pareilles objections, lorfqu'on ne reçoit aucune réponse à tant de démonstrations du premier ordre, qui mettent la supposition de ces lettres dans un jour à ne pas échapper aux taupes de la littérature.

que cette raison laisse subsister en entier celles que vous avez alléguées, & qui porte la chose jusqu'à l'evidence \*; mais l'observation du gazettier fait impression sur ceux qui p. 570.

ne vous lisent pas, & j'ai cru bien faire en 85.

1et. vous la communiquant ,. l'ai l'honneur, &c. Juin, p. 175.

\* 15 Avril .

Ous avons parlé dans le Journal du 1. Juillet, page 370, de l'Ode latine préfentée par les écoliers du College noble de St. Lambert à Mr. le C. de Walderdorff, élu Doien du Chapitre de la Métropole de Treves: cette Ode qui nous a été envoiée, mérite affûrément des éloges dans un tems où la langue, & fur-tout la poësse des Romains font si généralement négligées. transcrirons ce passage, où le Poëte parle des lumieres que Mr. le C. de W. a recueillies dans les voiages qu'il a faits en différentes provinces de l'Europe.

. Trevirum spem tacitus diu Versans, ipse moras providus injicis: Illam ut largiùs expleas. Et jam magnanimæ regna THERESIE. Jamque acris patriam visere Britonis, Regumque hospitium Francigenum juvat, Et Romam caput urbium. Quamcunque intereà conspicuus subis Aulam, fixa tuo lumina vultui Hærent, assiduis te manet addita Admiratio plausibus. At nec tu, populos cernere gestiens, Discedis vacuus: tu sapientiam Virtutemque viæ fers pretium, redux Hyblæa út volucris favum.

This will all la mot du dounier I age

Thionville est le mot du dernier Logo-griphe.

ENIGME.

TOujours inconstante & légere, fe me sais aimer ardemment; Et le plus agréable amant, Sans moi n'auroit pas l'art de plaire. De la Dame & du Cavalier Tour-à-tour je reçois l'hommage. fe suis folle & commande au sage. fe ne sais rien & suis de tout métier; la reison contre mei n'est james la relus sorte.

Je ne sais rien & suis de tout metter; La raison contre moi n'est jamais la plus sorte, Les Rois même à leur tour réverent mon pouvoir. Je décide à la Cour de tout, sans rien savoir, Et malgré les savans mon suffrage l'emporte.

Resident à toutes les lettres qui nous étoient adresses à quelque sujet que ce sût; mais depuis qu'elles se multiplient au point qu'il n'est plus possible de nous acquitter de ce devoir de bienseance, sans affoiblir l'attention que nous devons à d'autres objets; nous prions ceux qui nous écrivent, de se contenter de l'usage qu'on sera de leurs lettres lorsque la chose le permettra, & de ne pas trouver mauvais que nous ne leur sassions pas d'autre réponse.



## NOUVELLES POLITIQUES.

## TURQUIE.

Onstantinople (le 27. Juin.) L'Ambassiadeur de France aïant été informé que Mr. Bories, Conful de France à Alexandrie, avoit été tué par un Bedouïn (a), vient d'en demander une fatisfaction éclatante & l'a obtenue du Grand-Sultan qui a

<sup>&</sup>quot; Le Conful étoit allé prendre le divertissement de la chasse dans les environs d'Alexandrie avec quelques uns de fes amis; l'un d'eux avoit pour domeftique un jeune Toscan. Celui-ci s'étant éloigné de la compagnie, fauta dans un champ de feves pour tirer après un oiseau. Le propriétaire l'en réprimenda en lui difant en langue turque : can senza fede! Le Toscan se croyant grandement insulté par ces paroles, tira un coup de fusil sur le Turc qu'il tua. Les valets du Turc témoins de cela, se jetterent fur le meurtrier qu'ils pendirent en trois minutes à un arbre; puis ils coururent après le reste de la compagnie pour lui faire le même traitement. Le Consul de France, informé de ce qui s'étoit passe, se tint rensermé dans sa maifon & n'en fortit point pendant plufieurs jours. Enfin le Gouverneur d'Alexandrie lui fit dire qu'il pouvoit se montrer fans danger. Le Consul ayant ajouté foi à ce message, sortit avec son Janissaire; mais à peine sur il à moitié chemin qu'on lui déchargea entre les épaules un coup de pistolet qui l'étendit par terre. Son janissaire volant à son secours risqua d'être frappé d'un coup de fabre que le meurtrier voulut lui porter avant de prendre la fuite. II. Part. Qq

envoïé à cet effet des ordres précis à Alexandrie. Le Gouverneur du Caire a envoïé un Officier pour prendre connoissance du délit & pour punir le coupable qu'on n'avoit pas encore trouvé le 15 du mois dernier. On fait feulement qu'il étoit frere du Bedouïn affassiné par l'Italien, & qu'il avoit juré de le venger sur le premier Franc qu'il rencontreroit.

Le 13 de ce mois, la Porte a recu neuf têtes, qu'on dit lui avoir été envoiées par Ie Pacha de Seyde, & être celles des principaux Officiers d'Aly-Daher, fils du feu Chéik-Daher : quelques-uns affûrent même que celle d'Aly - Daher fe trouve dans le nombre: mais cette supposition paroît d'autant moins vraisemblable que le Capitan-Pacha, chargé d'aller combattre ce rebelle, n'a pû encore exécuter cette commission. Selon les dernieres nouvelles qu'on a recues de lui, il étoit entré à Metelin avec toute sa flotte, composée de 13 vaisseaux de guerre & 4 galeres; & l'on ignoroit si, avant de se rendre fur les côtes de Syrie, il iroit visiter le port de Smyrne. D'ailleurs l'on n'apprend aucune particularité ni de la prife d'Aly-Daher même, ni de celle de ses Officiers. Quoiqu'il en foit, ces neuf têtes ont été expofées, felon l'ufage, à la vûe du public, avec plusieurs autres recues le même jour des provinces voifines de la Perfe, nommément d'Erzerum.

Le Grand - Seigneur avoit fait présent il y a quesque tems de biens considérables en

Bulgarie à un Prince tartare, réfugié dans fes Etats. Son fils, à qui il tardoit d'en devenir le maître, l'a cruellement massacré; & pour éviter la peine que méritoit un tel procédé, il s'est associé à une troupe de brigands qui commettent des cruautés inouies dans cette province. Sur cet avis, Sa Hautesse a ordonné à ses troupes de leur donner la chasse dans les campagnes, ainsi que dans les forêts où ils auroient pû se retirer. La mere de ce fils dénaturé vient d'être mise aux sers, pour n'avoir pas prévenu ce parricide dont elle étoit informée.

Quoiqu'en attende encore des nouvelles ultérieures de la prise de Bassora, on assure toujours que cette ville après avoir essure toujours que cette ville après avoir essure une famine des plus affreuses, a été ensin obligée de se rendre. On ajoute qu'en conséquence plusieurs familles arabes, professant la religion des Perses & descendant des Scythes, se sont déclarées en faveur des Persans, & qu'une seconde armée persanne est en marche pour Bagdad. Qu'en outre grand nombre de troupes ennemies sont entrées dans l'Arménie, & qu'il y a tout lieu de craindre que les ennemis ne fassent encore d'autres tentatives contre cette province.

### RUSSIE.

PETERSBOURG (le 30 Juin.) Les doutes fur le voiage du Grand Duc se sont enfin dissipés. Ce Prince est parti d'ici le 24 de ce mois avec une suite très-considérable. Le Prince Henri de Prusse a pris le 25 la même route. Lorfque S. A. R. prit congé de l'Impératrice à Czarsko-Zelo, Sa Majesté lui fit présent d'une garniture compléte de boutons & de boucles de brillans, ainsi que d'une épée. d'une tabatiere & d'un étui. le tout d'or & enrichi de pierres de faphyr & de diamans. On évalue ces différens biioux ensemble à une somme de 50 mille roubles. Les Officiers de la fuite du Prince ont aussi recu des présens, à proportion de leur rang. Le gros de la nation n'est pas informé du voiage que le Grand - Duc fait dans les pais étrangers; & on a fait courir le bruit que ce Prince alloit visiter Riga & quelques autres places de l'Empire.

Le Prince héréditaire de Hesse-Darmstadt a reçu en présent de la Cour de Russie une somme de 800 mille roubles, & il en retirera en outre une pension fort considérable

durant fa vie.

## POLOGNE.

VARSOVIE (le 17 Juillet.) Les Diétines ont commencé le 15, & ont été affez tumultueuses dans les endroits dont on a jusqu'à présent reçu des nouvelles. Celle de cette capitale est la seule pacifique. Le Comte Mokanowski & le Comte Sobolewski qui ont été proposés par le Comte Alexandrowitz, Président de la Diétine, ont été nommés Nonces d'une voix unanime. Le Comte Pulawski, sere du fameux Pulawski, est nom-

mé Nonce à Rawa. On fait défiler chaque jour des troupes russes du côté des villes où se tiennent les Diétines pour l'élection des Nonces. Il est encore arrivé tout récemment en Volhynie un régiment d'infanterie: & un régiment de Houssards est en marche pour la même province. On ajoute qu'il arrivera auffi bientôt cinq bataillons de Chaffeurs, dont un destiné pour cette place & les quatre autres pour la Lithuanie. C'est ainsi ou'on nous prépare à une Diéte libre. Les Magnats, qui n'aiment pas ce genre de liberté, ont jugé à propos de fe confiner dans les contrées limitrophes de l'Ukraine & dans quelques diffricts de Lithuanie. Là fous prétexte de jouir de la belle faison & de se rendre des visites réciproques, ils se font concertés entr'eux pour former un parti. Ils ont répandu dans le public que le Roi alloit s'affûrer une puissance despotique sur la nation aussi bien que l'hérédité du thrône à sa famille; que les Dissidens obtiendroient les premieres charges dans l'administration. le Confeil & l'armée; qu'on leur accorderoit la même liberté de conscience qu'aux Orthodoxes; qu'on ôteroit aux maisons trop puisfantes les Starosties & autres biens roïaux dont elles avoient été gratifiées, &c. que tous ces projets font formés & qu'on n'attend que la Diéte pour les exécuter; que la Diéte ne doit être confidérée que comme une pure formalité, puisque de tous ceux qui y affifteront, les uns font déja vendus au parti de la Cour, & les autres seront

contenus par la présence des troupes étrangeres qui préfident déja aux Diétines, comme elles présideront indubitablement à la Diéte. &c. On voit circuler particuliérement la lettre encyclique que Mr. le Comte de Branicki. Grand-Général de la Couronne, a adreffée à ses citoyens; il les exhorte à conserver le dépôt des loix qu'ils ont recu de leurs ancêtres. Il y excite ceux qui ont l'espérance de devenir Nonces à la Diéte prochaine. à s'armer d'un courage que rien ne puisse intimider. Ce Seigneur fait une figure de Roi en Lithuanie, où se trouve aussi le Grand-Général de cette province. Ils sont l'un & l'autre d'une libéralité extraordinaire; ils répandent leurs largesses sur tout le monde. Les Russes n'empêchent pas qu'on accepte leurs présens; mais ils font enforte qu'ils ne puissent produire de la reconnoissance.

Suivant le calcul qu'on a fait des impôts, on a trouvé que le pais ne pouvoit pas les fupporter, & on travaille à les faire diminuer par la Diéte prochaine. Il paroît aussi que l'état militaire de 30,000 hommes ne restera pas sur le même pied, mais qu'on le réglera

fuivant la constitution de 1717.

Le Prince Sulkowski, Maréchal du Confeil-permanent, vient de publier deux manifestes violens qui ne nous préparent qu'à de nouvelles dissensions; l'un de ces manifestes est contre le Prince Lubomirski, Grand-Maréchal du roïaume, pour ne lui avoir pas permis de conserver les Juiss dans les sauxbourgs derriere les sossés, & l'autre contre

le Grand-Chancelier de la Couronne, pour l'avoir obligé à restituer aux Hermites de St. Paul le terrein qu'il avoit pris sur ces Religieux, pour y bâtir sa Nouvelle-Jérufalem.

On voit circuler un écrit de la ville de Dantzig, au fujet d'une prétention qu'elle forme depuis plus d'un fiecle fur la République, qui la reconnut à la Diéte de 1661. La fomme qu'elle réclama dans ce tems est de quatre millions & demi & davantage. La ville se feroit contentée alors de deux millions; mais elle pourroit bien actuellement demander les intérêts de ce capital. Quelques-uns veulent inférer d'une telle demande que cette ville anséatique ne sera plus longtems sous la protection de la Pologne.

Les Autrichiens placent des poteaux le long de la Vistule, quoique les Commissaires démarcateurs aient quitté ce païs depuis longtems. Ils en ont planté depuis Ludwinowa jusqu'à Krzemionka, sans qu'on ait pû deviner jusqu'ici quelles sont leurs vûes.

Le Prince de Repnin est arrivé le 30 Juin à Choczim, forteresse frontiere de la Podolie, & il a passé le Niester avec les cérémonies usitées, accompagné d'un Commissaire ottoman. Ce Seigneur, qu'on se flattoit de voir ici, ira en droiture à Pétersbourg.

Le 10 de ce mois, trois Cadets de bonne maifon ont eu le malheur de se noïer en se baignant dans la Vistule; de ce nombre est un jeune Prince de Radziwil. On n'a pû jusqu'ici, malgré toutes les recherches, que trouver un seul des submergés.

### ESPAGNE.

MADRID (le 10 Juillet.) La Cour eft revenue le 27 du mois dernier du château d'Arranjuez en cette réfidence, & l'Infant Dom Louis est parti dans la nuit pour aller fe marier à Olias, d'où ce Prince est passé avec fon époufe au palais du Marquis d'Altamira, où il fixera fon féjour. Le mariage de ce Prince est public depuis que S. M. a envoié au Confeil-suprême de Castille l'avis fuivant: " L'Infant mon frere m'a demandé par écrit la permission de se marier avec Dona Marie-Thérese de Vallabriga, fille, niéce & descendante de Dom Antoine d'Albret & autres Rois de Navarre. Je le lui ai permis fous la condition que ladite Marie-Thérese n'acquerra aucun rang & conservera toujours le sien. Je permets à l'Infant de disposer de ses biens libres en sa faveur & en faveur de ses enfans; si mon frere veut quelquefois venir à la Cour, il y viendra seul, après m'en avoir demandé la permisfion.

Extrait d'une lettre écrite de Buenos-Ayres, le 10 Avril, par Dom B. de C. à fon correspondant à Madrid.

J'ai beau yous demander, Monfieur, si nous fommes en guerre avec le Portugal, vous me répondez toujours sur le même ton, "nous sommes en paix avec nos bons amis les Portugais; ce

qui se passe chez vous, ces petites chicanes sont des tracasserles qui ne méritent pas l'attention des deux Cours, & ne peuvent jamais troubler la bonne harmonie qui regne entre elles ... [e crois qu'on donne à peu-près la même réponse à Mr. de Vertis, notre Général, qui depuis trèslong-tems ne cesse de demander des troupes. & à l'heure qu'il est nous n'avons ici que trois régimens d'Europe à joindre avec nos milices. C'est bien peu pour désendre l'immense étendue de terrein que nous avons à garder. Les Portugais au contraire ont un corps d'armée tel qu'ils ne l'ont jamais eu dans ce pais. Il y a longtems qu'ils s'avancent de plus en plus dans nos terres, qu'ils empiétent chaque jour fur nos possessions, qu'ils attaquent, qu'ils font main-basse sur tout ce qui leur réfiste : mais je vous ai déja écrit tout cela dans mes précédentes. Depuis, nous avons encore eu plusieurs affaires avec nos bons amis & alliés, & tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, il est mort bien de braves gens de part & d'autre, & tout cela en très - bonne amitié, comme vous dites. Dans le petit combat naval du mois passe ou cinq de nos navires furent attaqués par 12 navires portugais sur le lac de los Patos (des canards) les nôtres se défendirent si bien que nos chers voisins furent obligés de se retirer avec perte de beaucoup d'hommes & de trois de leurs navires; le Commandant de leur escadre, qui étoit Anglois, fort piqué de ce mauvais fuccès s'en prit à deux Officiers anglois qui felon lui n'avoient pas fait leur devoir, & après quelques god - damn, il leur brula la cervelle avec fes pistolets, & puis il se tua lui même. Mais ce qui vient d'arriver à cent lieues au nord de cette place est dans un autre genre, Les Portugais nos bons amis au nombre de o régimens d'Europe avec des Officiers allemands & anglois sur une escadre de 30 navires & de 300 canots, avant remonté Rio Grande, (cette riviere débouche dans le lac des canards qui communique à la mer du nord à 85 lieues ou environ au dessus de l'embouchure de la riviere de la Plata) se présenterent vers la fin de Mars à la vûe de nos forts & territoires. Le peu de troupes que nous avons de ce côté-là, joint à quelques milices, se rassemblerent pour résister aux Portugais. Le 2 Avril notre petit camp fut attaqué dans toutes les formes; nos troupes se désendirent avec toute la valeur possible; mais enfin après une perte d'environ 400 hommes, elles furent obligées de céder à la supériorité du nombre le champ de bataille avec l'artillerie & les munitions. Le fort Ste. Thecle se rendit ensuite par capitulation, & le reste de nos gens est venu se réfugier au fort Ste. Therese sur la côte de la mer du nord. Notre Général, qui y est accouru de Monte Video, tâche de le renforcer avec l'artillerie de nos vaisseaux; cependant si les Portugais se présentent, il n'est guere possible de fauver cette forteresse. De-là ils tomberont naturellement fur Monte-Video, puis fur Buenos-Ayres, & ces places une fois perdues nous reviendrons en Europe vous demander de vive voix " fi ces petites tracasseries ultra-marines valent ou non la peine d'être examinées, & si la bonne harmonie entre les deux nations subliste encore malgré ces infractions manifestes ...

Les Peres Martin de Torres & Edouard de Radkerspurg ont eu l'honneur de se couvrir devant le Roi, comme Grands d'Espagne, le premier en qualité de Général des Religieux de la Rédemption, le second comme Général de l'Ordre des Capucins; & à cette occasion ils ont adressé chacun un petit discours à S. M. & à la Famille roïale. Le Duc d'Arcos & le Comte de Salvatierra ont fait les sonctions de parrains.

# PORTUGAL.

LISBONNE (le 6 Juillet.) Comme les médecins ont jugé que les eaux minérales

pourroient fervir au rétablissement de la fanté du Roi, S. M. a commencé de prendre les bains de celles de la maifon d'Alcas-Serias, qui appartient au Duc de Cadaval: & . d'abord que fes forces le permettront, elle se propose de se rendre à cette maison pour en faire usage à la source même.

L'Infante Dona Marie-Clémentine-Francoise, fille cadette de l'Infant Dom Pedro & de la Princesse du Brésil, née le 9 Juin 1774, est morte le 1, de ce mois après une maladie de quelques jours. Son corps a été déposé dans l'église de St. Vincent. On assûre que Mad. la Princesse du Brésil est de nouveau enceinte, & se trouve déja dans le 4e. mois de sa grossesse.

Quoique les préparatifs de guerre n'aient pas cessé entierement de part ni d'autre, l'on fe flatte qu'on n'en viendra point à des hoftilités, à moins que des causes étrangeres n'accélerent l'embrasement. Le bruit a couru ces jours-ci de la réunion des escadres françoife & espagnole sur les côtes de ce roïaume. Le Chevalier de Borda, chargé par Sa Mai. Très-Chrétienne de faire le relevement des côtes d'Afrique, est entré dans le Tage, avec les bâtimens la Bouffole & l'Espiègle, qu'il commande pour cette expédition.

Extrait d'une lettre de Salé en date du

28 Mai.

" Les dissensions, qui ont presque toujours divisé dans cet Empire le Souverain & ses enfans, ont encore lieu aujourd'hui. Les Princes Muley-Aiy, Muley-Jesid, & Muley-Abderaman, fils du Roi de Maroc, ont été appellés à la Cour, pour éclaireir les sujets des plaintes élevées contre eux, & sur tout contre les deux derniers. Ils ont été reçus par leur pere avec toutes les marques d'une disgrace entiere. Plusieurs domestiques, reconnus pour les auteurs des fautes qu'on impute à Abderaman, ont eu les mains & les pieds coupés. Un renégat, Catalan de nation, qui étoit le consident de ce Prince, a été coupé en quatre morceaux,

## SUEDE.

STOCKHOLM (le 19 Juillet.) La démarcation des limites entre ce Roïaume & la Norwége, entamée depuis quelque tems, rencontre plus de difficultés qu'on ne l'avoit prévû d'abord. Il paroît que ce n'est plus une négociation facile à terminer de sujets à sujets. Ceux qui se croient instruits des intérêts des Cours du nord, pensent que cette altercation, qui au commencement n'a paru que de peu d'importance, est de nature à pouvoir servir tôt ou tard de prétexte à une déclaration de guerre.

# DANNEMARCK.

COPPENHAGUE (le 26 Juillet.) Trois frégates russes, dont l'une porte pavillon & les deux autres font armées en bâtimens marchands, entrerent le 7 dans notre rade, venant nant de Cronstadt: elles sont destinées à se rendre dans la Méditerranée & le Levant, afin d'y établir un commerce pour le compte de la Couronne de Russie. L'Impératrice a assigné pour cet objet un fonds d'un million de roubles, & elle a nommé son facteur le Sr. Eaton, Anglois de naissance, & ci-devant Consul de la nation hollandoise à Bassora. Mr. Basballe, qui a été avec le grade de Contre-Amiral au service de Russie, est revenu à bord du premier de ces vaisseaux.

L'expérience a démontré qu'un terrein clos rend plus que s'il étoit ouvert de toutes parts, exposé aux ravages des animaux de toute espece. Ce qui est encore d'une évidence plus généralement reconnue, c'eft que les communes ne font que d'un mince produit, parce que des friches ne valent pas des champs cultivés. Fondé fur ces deux principes, le Roi vient de donner un édit qui porte suppression des communes dans tout le roiaume. Avant que d'en venir à cette loi générale, on avoit effaié en petit ce qu'on se proposoit de faire en grand. Le Gouvernement avoit, depuis quelques années, fait mettre en valeur des morceaux de communes dans diverses provinces. Témoins des fuccès, les peuples ne doutoient plus de l'utilité d'une loi qui ordonneroit le défrichement de ces terreins incultes. & qui multiplieroit prodigieusement les subsistances. Les esprits étoient bien préparés & presque tous détrompés. L'ordonnance n'a

point essuré de critique, ni soussert de contradiction. Nous ne pouvons nous dispenser de faire connoître quelques articles de cet édit.

Sa Maj. nomme d'abord fept Intendans pour présider au partage des communes, leur assigne des émolumens, & leur fait défenses de ne rien recevoir des cultivateurs, à titre de récompense, ou sous quelque prétexte que ce puisse être. Les frais qu'entraînent nécessairement l'arpentage & la distribution des communes feront répartis de telle maniere qu'aucun particulier n'en foit léfé. Les communautés entreront dans ces frais en proportion de l'étendue de terrein qu'elles possedent. Si quelque particulier est obligé de se déplacer, pour faciliter les opérations, il recevra de S. M. un dédommagement de 50 à 100 rixd.; suivant le plus ou moins de préjudice que ce déplacement lui occasionnera. Si un particulier veut clorre fon terrein, non-feulement tous les habitans du lieu, mais, s'il est nécessaire, ceux des villages voifins feront obligés de l'aider. Sa Majesté se propose par-là d'engager tous les propriétaires à enclorre leurs domaines. On féparera les communes les unes des autres; & quand cette opération fera faite, tout habitant d'un lieu aura droit de demander la portion qui doit lui en revenir. Celui qui demandera fa portion, l'obtiendra fans délai. & ses concitoïens l'aideront à faire son enclos. Les démêlés qui pourront naître à l'occasion du partage seront terminés, sans frais, par les Baillifs du lieu ou par la Chambre des Comptes, si on appelle de la sentence.

## ANGLETERRE.

Londres (le 30 Juillet.) Le Roi a nommé le Général Hardenberg Commandant en chef des troupes électorales de Hanovre, à la place du Maréchal de Spærcken.

Le Gouvernement & le public font également impatiens d'avoir des nouvelles de l'Amérique; mais les Ministres n'en attendent qu'au commencement du mois prochain. c'est-à-dire, après la jonction des deux corps d'armée, commandés l'un par le Général Howe, parti d'Hallifax, & l'autre par le Lord Howe, parti d'Angleterre, & leur arrivée à la Nouvelle-York, lieu de leur destination. Ce ne sera même qu'après qu'on se sera décidé de part & d'autre fi on procédera à un accommodement ou fi on entamera les opérations militaires. En attendant, on débite ici une infinité de bruits sans vraisemblance, & qui n'ont pour but que d'animer les esprits contre le Gouvernement, & de faire entrevoir à la nation un avenir capable de l'alarmer.

L'Armateur américain le Cambden, de 14 canons, a amené à Boston le Comte-Warwick, brigantin au service du Gouvernement, dont il s'est emparé après un combat de trois heures, & le Cromwell, Armateur américain de 20 canons, a conduit à Philadelphie la chaloupe du Roi le Lyrs, qu'il avoit pris à la hauteur d'Antigue, après un

combat de 10 minutes. Nos vaisseaux sont en revanche beaucoup de prises sur ces rebelles.

Le parti de l'opposition continue à repréfenter l'Espagne & la France comme s'armant contre l'Angleterre; mais le Ministère répond que ces infinuations ne font pas moins injurieuses à l'honneur des nations avec lesquelles nous fommes en paix fur la foi des traités; qu'elles sont contradictoires avec la fagesse & le discernement de ceux qui président au Conseil de ces mêmes nations. & qui doivent connoître leurs véritables intérêts. Que gagneroient la France & l'Espagne. fi nos Colonies devenoient indépendantes? leurs Colonies en feroient-elles plus fideles après l'exemple d'une révolte heureuse? ou bien auroient-elles moins à redouter pour leurs possessions aux Indes-occidentales de cette confédération naissante, que de l'Angleterre? Ce nouvel ennemi est plus à portée de ces possessions, & trouveroit plus d'avantage à s'en emparer, que n'en retireroient ceux que l'on veut craindre.

Par ordre du Gouvernement on a fait depuis peu le dénombrement des habitans d'Irlande dans fes quatre divisions, qui font:

	P	rotestans.	Catholiques.
Connaught .		23,718.	 . 246,142.
Leinster		214,173.	 . 474,863.
Munster		134,061.	 . 491,738.
Ulster		379,217.	 . 194,602.
		751,169.	 . 1,407,345.
Total	•		. 2,158,514.

Cette liste où les Catholiques font bien supérieurs en nombre aux Protestans, prouve de nouveau ce qu'on a observé dans tous les tems, que cette Religion est toujours séconde & toujours riche en fruits dans le sol même où elle est dévouée à l'anathême.

#### ALLEMAGNE.

VIENNE (le 20 Juillet.) Mgr. l'Archiduc Léopold, Grand-Duc de Toscane, & Madame l'Archiduchesse, son auguste époufe, ainfi que Madame l'Archiduchesse Marie-Christine & Mgr. le Duc de Saxe-Teschen arriverent le 13 au foir en parfaite santé au château de Schænbrunn, où L. A. R. occupent les appartemens qui leur avoient été préparés. On peut mieux fentir qu'exprimer la tendresse de cette entrevûe & de l'accueil que leur firent L. M. I., de même que Mgr. l'Archiduc Maximilien & Mefdames les Archiduchesses Marie-Anne & Elisabeth; tout prend part à la joie de nos augustes Souverains. --- Le Duc de Bragance se trouve depuis quelque tems en cette capitale. ----L'Empereur vient d'élever à la dignité de Comte du St. Empire-Romain le Baron de Keffelftadt, fon Confeiller-privé & Grand-Maître de la Cour électorale de Trêves. ----Le Confeil de Croatie, qu'on nomme Concilium locumtenentiale, va être transféré à Agram. L'Université de Tirnau & la Table des Septemvirs de Pefth, auront à l'avenir leur fiége à Bude.

II. Part.

Mr. de Thugut, Internonce de L. M. I. auprès de la fublime Porte, a fait part à la Cour de l'arrangement convenu entre les Commissaires respectifs des deux Puissances, relativement aux limites de leurs Etats. Ce Ministre n'attend plus que l'approbation de L. M. pour terminer cette opération, d'autant plus avantageuse à la Maison d'Autriche, qu'elle conservera le district de la Buccowine.

Notre Cour avoit envoïé, il y a quelque tems, au Grand-Visir un sabre superbe enrichi de pierres précieuses. On y remarquoit un travail sini, & sur-tout une petite montre pratiquée dans le bouton de la poignée. Ce présent avoit infiniment plû au Grand-Visir; mais ne connoissant pas la méchanique de cette montre, il en tourna tant l'aiguille qu'il en gâta les ressorts. Les bons horlogers sont rares à Constantinople. Ce Ministre a pris le parti de renvoïer ici le sabre avec priere de vouloir bien saire réparer le dommage qu'il y a fait par ignorance.

Le 20 du mois dernier une troupe de 26 déferteurs de la garnison de Clagenfurth dans la Basse-Carinthie, à la distance d'une poste dans un endroit nommé Saint-Vite, attaqua à main armée la diligence ou coche de Vienne, où il y avoit beaucoup d'argent, & ces coquins s'en faisirent, ainsi que des chevaux & des passagers, après avoir tué un houssard qui voulut s'y opposer. Un Lieutenant, pour se soustraire à leur sureur, sut obligé de se jetter dans la riviere de Gurck.

On a envoïé du monde de tous côtés pour arrêter ces fcélérats.

BERLIN (le 23 Juillet.) Le Duc & la Duchesse de Wurtemberg, accompagnés des deux Princesses aînées leurs filles, font arrivés ici le 13. Avanthier, jour fixé pour l'entrée publique de L. Alt. Imp. & Rojale, le Grand Duc de Russie & le Prince Henri de Prusse, cette cérémonie a eu lieu avec une pompe & une magnificence, dont l'Europe ne peut avoir vû que peu d'exemples. Les deux Princes étoient partis le matin de Neufladt-Eberswald, & arriverent vers les if heures à Malchow. Delà le cortege se mit en marche pour cette capitale. Le Grand-Duc a été accueilli par le Roi, par la Famille roïale, & par celle de Wurtemberg, avec les témoignages de la plus vive amitié. D'abord après son arrivée il v eut Cour extraordinaire, & ensuite souper chez la Reine, qui fut fervi en or, & pendant lequel la musique du Roi exécuta un très-beau concert. Hier il y eut Cour extraordinaire chez le Grand-Duc, dîner & fouper chez la Reine fervis en or. Aujourd'hui S. A. Imp. a fait fa premiere visite chez L. M. & les autres Personnes de la Famille roïale. Il y a ici un grand nombre d'étrangers qui courent, ainsi que les citoïens de cette ville, en foule dans tous les endroits où le Grand-Duc doit passer, & on peut dire ici de ce Prince ce qu'on a dit en France de Pierre I.

Tout Paris allonge le cou Pour voir l'Empereur de Moscou.

Aujourd'hui S. A. R. le Prince Henri de Prusse, en conféquence du plein - pouvoir qu'il en avoit de Sa Mai. l'Impératrice de Russie, a demandé formellement la Princesse Sophie-Dorothée-Auguste-Louise, fille aînée du Duc Fréderic-Eugene de Wurtemberg-Stuttgard, en mariage pour S. Alt. Imp. le Grand-Duc de Russie. S. A. R. se rendit d'abord auprès du Roi, & remit à S. M. de la part de l'Impératrice de Russie une lettre écrite de la propre main de cette Princesse: & ensuite auprès du Duc & de la Duchesse de Wurtemberg, auxquels il remit également une pareille lettre. S. A. S. le Duc de Wurtemberg recut l'Ordre de St. André que lui avoit envoié l'Impératrice de Russie, & la Duchesse son épouse, ainsi que la Princesse fa fille, promife au Grand - Duc, recurent celui de Ste. Catherine, les uns & les autres richement garnis de brillans.

Le Roi aïant conféré à Mr. Henkel, Confeiller de Cour & Profesieur de chirurgie, une place de membre extraordinaire de l'Académie des Sciences dans la classe de philosophie expérimentale, ce savant a fait son discours d'entrée. Mr. Formey, Secretaire perpétuel, qui lui répondit, a reçu une lettre du Roi, avec ordre de faire recevoir au nombre des associés étrangers l'Abbé Toaldo,

Professeur d'astronomie à Padoue.

Sa Maj. informée de l'état où les frais de la derniere guerre ont réduits fes fujets de Siléfie, vient de leur faire remife des droits & impôts de plusieurs mois, qu'on dit monter à la fomme d'un million 56 mille thalers.

Le 16 à 7 heures du soir la belle statue dorée, représentant Atlas, qui ornoit le frontispice de l'hôrel de ville à Potzdam, est tombée avec grand fracas: elle a été considérablement endommagée par la chûte; mais, si l'on en excepte la corniche où elle étoit placée, le reste de ce bel édifice n'a rien souffert.

Il est parvenu ici plusieurs modeles de pompes d'un ufage plus sûr & plus aifé que celui des autres pompes connues & dont on se fert pour éteindre ou pour prévenir les incendies. On remarque & l'on admire furtout celui qui a été envoié par le Sr. Auerbach, célebre artifte de Nuremberg. On regrette toujours la grande feringue du château de Witemberg qui a été détruite dans la derniere guerre, ainsi que celle de la maison de correction du château de Waldheim qui a eu le même fort; mais on espere que les récompenses que le Roi accorde constamment aux artistes de tous les genres. pourront contribuer à nous faire réparer ces pertes.

MANHEIM (le 26 Juillet.) L'Electeur notre Souverain vient de réitérer les défenfes déja faites plufieurs fois aux recruteurs étrangers de lever fecrettement des hommes dans fes Etats. Il est ordonné à tous fes fujets de fe faisir de ces recruteurs par-tout où il s'en trouvera & de les livrer au Gouverneur ou au Chef de la garnison de la premiere ville. Il fera donné 10 rixd. de récompense à quiconque arrêtera un de ces recruteurs fecrets; mais quiconque en aura découvert quelqu'un & ne l'aura pas dénoncé, fera puni de la même maniere que ces étrangers —— On apprend de Munich, que le Discours sur l'accord de la Religion & des rangs, dont nous avons parlé dans le Journ, du 1. Juillet, p. 335, vient d'y être prohibé par le Collége de censure.

## ITALIE.

Naples (le 15 Juillet.) Depuis 1769 on avoit aboli toutes les confréries qui n'avoient pas été munies du confentement du Roi pour leur fondation, ainsi que les prifons que les Religieux entretenoient dans leurs monasteres, & dont on abusoit fort souvent. Aujourd'hui Sa Maj. fait parostre deux édits, l'un du 28 Juin qui rétablit les confréries en demandant le confentement du Roi, qui leur sera accordé sous les conditions exprimées dans les provisions; l'autre du 6 de ce mois, qui permet les prisons sous certaines restrictions tendantes à maintenir le bon ordre & à empêcher les abus.

L'affaire des Franc-Maçons, prifonniers en cette ville, excite l'attention du public. On a publié des écrits pour leur défenfe. Un de ces ouvrages, qui a pour auteur le Confeiller Avena, appuie beaucoup fur l'apologie que le Baron de Bielefeld a fait des Franc-Maçons; il dit que cette apologie doit

prévaloir aux Bulles des Papes & aux édits des Rois. Le Gouvernement paroît attendre la décision de la Cour de Madrid pour ju-

ger cette affaire.

Le feu aïant pris, il y a quelques jours, au couvent des Dames de l'Amour-Divin, les Religieuses coururent s'enfermer dans l'église. Tandis qu'elles prioient, les slammes s'augmentoient; mais contre toute apparence on les arrêta sans peine. Ce qui, vû l'extrême confiance que les Religieuses avoit témoignée dans le secours de Dieu, sut attribuée par le peuple à leurs prieres.

Nous avons le plaifir d'apprendre de toutes les provinces de ce roïaume que la récolte du bled y est très-abondante cette année, au grand regret de plusieurs monopoleurs qui ont fait de gros magasins de cette

denré.

FLORENCE (le 17 Juillet.) Un écrit fur la suppression des jésuites, qu'on dit avoir été remis à un Imprimeur d'ici par le Nonce du Pape, a fait beaucoup de bruit; quelques Abbés soupçonnés d'y avoir eu part ont prit la fuite. Il est très - saux du reste que cet ouvrage renserme quelque injure que ce soit contre la mémoire de Clément XIV ou contre Sa Majesté Catholique.

Par ordre du Grand-Duc, en vûe de diminuer la fatigue du foldat, on a supprimé l'usage auquel étoient astreintes les sentinelles de présenter les armes aux Officiers, lors-

qu'ils

qu'ils passoient : il sera pourtant retenu à l'égard de ceux de l'Etat-major.

On ne doit ajouter aucune foi à une relation romanesque d'un prétendu armement du Roi de Sardaigne contre la République de Genes.

ROME (le 18 Juillet.) Le 4 de ce mois le Cardinal Bandi, aïant pris congé du Sacré-Collége & autres Grands de Rome, eut une audience particuliere du Pape fon neveu, & se mit après en route pour retourner à fon Evêché d'Imola. --- Le 7 le Pape fe rendit du Quirinal à la Bafilique du Vatican : après y avoir fait sa priere, Sa Sainteté observa la démolition qui se fait déja des vieux bâtimens, à la place desquels on élevera la nouvelle facriftie de ce temple. qui fera d'une si vaste étendue qu'elle pourroit contenir une des plus grandes églifes de Rome, de forte que cette facriftie correspondra parfaitement à la Basilique. Le St. Pere fit entendre aux entrepreneurs de ce nouveau bâtiment qu'il desireroit la voir finir promptement, & à cet effet il ordonna d'y emploier un plus grand nombre d'ouvriers & d'emprunter incessamment les fommes nécessaires pour l'exécution d'une telle entreprise. --- Le 15 au matin S. S. a tenu un Confistoire secret, dans lequel elle ferma la bouche avec les formalités ordinaires aux deux Cardinaux Archinto & Calcagnini; après elle propofa les bénéfices fuivans : l'Archevêché de Tarfe, patrie de St. Paul, en Cappadoce, pour Mr. Camufio; fio; l'Evêché de Forli pour Mr. Vignoli; celui de Capo d'Iftria pour Mr. de Ponte; celui de Citta-Nova pour le Pere Dominique Strattico; celui de Minervino pour Mr. Silvio; celui de Chiozza pour Mr. Ciurani; celui de Nebbio pour Mr. de Santini; celui de Kœnigsgratz en Bohême pour Mr. le Comte d'Arco; & celui d'Anvers en Brabant pour Mr. Wellens. Enfuite S. S. ouvrit la bouche avec les cérémonies accoutumées aux deux Cardinaux ci-dessus nommés.

Le Patriarche, & comme disent d'autres le Cor-Evêque de la nation arménienne, est arrivé ces jours-ci en cette capitale, où il est logé à l'hospice de sa nation, pour faire hommage au Souverain Pontise. Il avoit coutume de résider à Constantinople; il en est parti pour Venise, où il a abjuré le schisme entre les mains du Nonce du St. Siège auprès de la République, & il n'a entrepris ce voïage que pour rendre plus authentique sa souveille de la se sui le se sui l

Le Pape, voulant rendre son ancien éclat à l'Académie-noble-eccléssaftique, communément appellée Del Pizzardoni, en a fait depuis peu la visite, & par un billet de la Secretairerie d'Etat, le St. Pere a déclaré directeur de cette Académie pour le droit, Mgr. Charles Federici, Secretaire Della Cifra; Lecteur en théologie le P. Paolo des Clercs de la Mere de Dieu, qui en est le Président, & Professeur de l'histoire eccléssaftique l'Ex-Jésuite François-Antoine Zaccharia.

L'Abbé & les Religieux du monastere de Casa-Mari, situé dans le Diocése de Veroli, de l'observance rigide de Citeaux, dite de la Trappe, pour témoigner au Pape regnant la reconnoissance qu'ils ont de ses bienfaits, ont fait faire une statue de marbre de Carrare qui représente ce St. Pere donnant la Bénédiction, & ont obtenu la permission de la placer sur le portail de leur église; ce qui paroît assez mal inventé & peu afsorti à l'entrée d'un temple.

Louis Sabbatini d'Anfora, Evêque d'Aquila dans l'Abbruzze, vient de mourir, âgé de 68 ans, en faifant la visite de son Diocése qu'il a édifié pendant 26 ans par sa piété exemplaire ainsi que par ses ouvrages. Son Chapitre jaloux d'avoir un si précieux dépôt, a été reprendre son corps qu'on lui disputoit dans l'endroit où il étoit mort, & la ramené en triomphe dans sa Métropo-

le, où il a été inhumé.

## FRANCE.

Paris (le 30 Juillet.) Il paroît une ordonnance du Roi, en date du 31 Mai dernier, concernant l'administration des fourrages pour les chevaux de la Cavalerie, des Dragons & Houssards, par laquelle S. M. ordonne qu'à l'époque du 1er. Juillet, le fervice des entrepreneurs qui étoient chargés de la fourniture des fourrages soit discontinué, & que les régimens de Cavalerie, Dragons & Houssards demeurent à l'avenir chargés, tant en garnison qu'en quartier d'hiver, de faire eux - mêmes, au meilleur marché possible, les achats des fourrages, &c. selon les formes prescrites par la même ordonnance, composée de vingt-huit articles, par le dernier desquels, dans le cas où S. M. feroit rassembler & camper ses troupes, elle se réferve de faire faire les approvisionnemens de fourrages par les personnes auxquelles elle jugera à propos d'en donner l'entreprise. A la fuite de cette ordonnance, est un modele de registre pour les délibérations du Confeil assemblé de chaque régiment, soit pour les achats, foit pour la distribution. --- L'on vient de publier des lettres de ratification en date du 5 Juin, rendues par le Roi fur une convention qui a été conclue le 2 Avril avec la République de Raguse, & dont voici le commencement:

Le Roi, informé des bontés que la République de Raguse a éprouvées des Rois, ses prédécesseurs, a bien voulu lui donner encore une marque plus signalée de sa protection; & S. M. a nommé à cet effet le sieur des Rivaux, son Consul & chargé de ses affaires auprès de ladite République, pour conférer avec Mrs. Luc-Dominique-Michel de Bona. Luc-Dominique-Paolo de Gozzé, Orsato-Michel de Giorgi, Orsato-Louis-Savino de Raguina, & Luc-Ignace-Antoine de Sorgo, Sénateurs & députés de Raguse; & pour signer avec eux une convention, dont l'objet doit être d'établir, entre ses sujets & ceux de ladite République, une sincere intelligence

vour l'avantage & l'utilité réciproque. Une ordonnance du 2 de ce mois porte ou'il sera formé & établi tel nombre de corps de troupes que S. M. jugera nécessaire sous la dénomination de soldats pionniers, qui feront emploiés aux travaux publics dans les différentes provinces du roïaume, & particulierement à l'entretien des chemins. Ces travaux font d'autant plus urgens que Mr. Turgot a occasionné une dégradation effroiable, en défendant de les réparer, long-tems avant l'Edit inexécuté des corvées. En tems de guerre, ces pionniers seront à la suite de l'Etat-Major des armées. & ils feront affujettis à la discipline & police militaire. Chacun desdits corps sera composé de deux bataillons de fept compagnies, formant chacune un total de 163 hommes, y compris les Officiers. L'Etat - Major de chacun desdits corps fera composé d'un Commandant aïant rang de Lieutenant-Colonel, d'un Major, d'un Ingénieur ajant rang de Lieutenant. d'un Quartier-Maître trésorier, d'un Adjudant, d'un Chirurgien-Major, d'un Aumônier & d'un Prévôt. Les foldats n'auront pour armement que le fusil avec la baionnette, & ils porteront les outils nécessaires à leur travail. Leur folde sera la même que celle de l'Infanterie, mais il y aura une fomme affectée pour des gratifications. --- Nous avons annoncé dans le Journal du 1. Août, pag. 549 l'Arrêt du Confeil du 30 Juin, portant création de la loterie rojale de France : pour la faire connoître plus particulierement, nous insérerons ici un extrait de

cette piece. Le préambule contient les motifs fuivans:

" Qu'il a été représenté au Roi, que les dif-, ferentes loteries, établies jusqu'à present dans », le royaume, n'ont pû empêcher fes fujets de , porter leurs fonds dans les pays étrangers, , pour y courir les hafards & tenter fortune , dans le jeu des loteries, qui v existent : que la , loterie, que S. M. avoit concedée à l'Ecole mi-», litaire, quoique présentant au public un jeu , semblable à celles de Rome, Genes, Venise , Milan, Naples, & Vienne en Autriche, n'a pas arrêté ce versement de l'argent du royau-, me dans d'autres loteries étrangeres, duquel », il résulte un préjudice sensible pour l'Etat, & , qui mérite d'autant plus l'attention de Sa Majef-" té, que le montant, d'après des informations , certaines, forme un objet considérable, & " qu'il ne pourroit qu'augmenter à l'avenir par " les différentes chances, que les Etats voifins ., cherchent à mettre dans ces fortes de jeux : , que S. M. a jugé que, la prohibition ne pouyant être employée contre les inconvéniens ., de cette nature, il ne pouvoit y avoir d'autre , reméde que de procurer à fes sujets une nou-, velle loterie, dont les différens jeux, en leur , présentant les hasards qu'ils veulent cher-,, cher, foient capables de fatisfaire & de fixer " leur goût. " En conféquence (y est-il dit) S. M. a fait

, En confequence (yen-11 dit) S. M. a fait, examiner, par les perfonnes les plus verfées à en ce genre, le projet d'une loterie, dans laquelle plusieurs chances ont été ajoutées à celle de l'Ecole militaire & à toutes celles qui existent dans les pays étrangers, dont les tirages feront plus fréquens pour la ville de Paris, & pourront être exécutes dans les principales villes & frontieres du royaume, à l'effet d'empêcher plus surement l'exportation, fi préjudiciable à l'Etat, de l'argent dans les pays étrangers : & , ce projet ayant été jugé le plus propre à remplir les vûes de Sa Maj. celle s'est portée à l'adopter & à supprimer ex celle s'est portée à l'adopter & à supprimer ex

» conféquence la loterie de l'Ecole royale milis, taire, en hypothéquant le produit de la nou-, velle loterie à cette Ecole, jusqu'à concurrence », de la fomme annuelle, à laquelle il été reconnu , que pouvoit monter celui de la concession qui lui , avoit été faite, & pour le tems seulement qui , reste à courir de la dite concession. Sa Maj. , avant confidéré que la multiplicité des autres ", loteries, existantes à Paris, porte un préju-, dice notable aux unes & aux autres, & occa-, sionne en pure perte des frais considérables ,, pour leur regie, elle a déterminé de supprimer , trois des cinq loteries particulieres, qui se , tirent dans ladite ville, & de réunir les deux ,, autres fous la même administration, à laquelle s, sera confiée la régie de la nouvelle loterie: , mais S. M. a voulu en même tems conferver , à l'hôtel-de-ville de Paris, & aux autres com-, munautés & établissemens publics & utiles, , auxquels les dites loteries ont été concédées, ", les fecours qu'ils en retirent. A cet effet, , l'intention de S. M. est d'assûrer à chacun ,, d'eux, pour le tems de leur concession, le , montant du produit net qu'ils en ont retiré, ,, tel qu'il se trouvera constaté sur le relevé des 3, dix dernieres années. Sa Majesté ne bornant ,, pas fes foins paternels aux établifiemens de , charité & de piété, qui existent, & qui sont ,, dignes de sa protection, elle à réfolu d'appli-3, quer une partie du produit de la nouvelle , loterie à former un fonds, qui fera employé , à des objets de foulagemens & de fecours, 5, conformément aux intentions, que S. M. fe ,, réserve de faire connoître.

Le Grand-Confeil ne se relâche point de la vigueur qu'il oppose aux entreprises des Parlemens contre son autorité, particulierement à celles du Parlement de Toulouse. Nous avons annoncé ci-devant son arrêt du 17 Janvier, ainsi que l'arrêt rendu contre la même Cour le 25 Avril. Le Parlement de Toulouse aïant répondu à celui-ci par

un arrêt, en date du 11 Mai, suivi de voies de fait contre le Présidial d'Auch, le Grand-Conseil en a rendu un troisseme, conçu en des termes qui annoncent le dessein de soutenir sa cause jusqu'à l'extrémité. Il est en date du 28 Juin, & de la teneur suivante.

Ce jour, les Sémestres assemblés, out le rapport des Commissaires au sujet de l'arrêt rendu par les Gens du Parlement de Toulouse, le 11. Mai dernier; vû le dit arrêt & les pieces y jointes, ensemble les conclusions du Procureurgénéral du Roi:

Le Conseil, considérant, que l'Avocat-général, qui a provoqué ledit arrêt, s'est livré à une déclamation aussi indécente que déplacée, & qu'il s'est asses des arrêts interme, pour oser qualifier d'actes des arrêts, rendus par le Conseil au nom du Roi; que le même Avocat-général avoit déja tente par des lettres missiers. du 17 Février der-

nier, d'empêcher l'exécution des arrêts & mandemens du Conseil:

Que ledit Parlement de Toulouse, après avoir mis le comble à la vexation contre les Officiers du Présidial d'Auch, entrainé par le requisitoire de cet Avocat-général, a poussé l'excès de ses entreprises jusqu'à faire rayer sur les regêtres du dit Présidial deux arrêts du Conseil, l'un du 26 Avril 1775, concernant le droit de resort dudit Présidial sur les Juges de Bigorre, l'autre du 28 Juin suivant, portant homologation d'un jugement du même Présidial:

Que le Conseil trouveroit dans l'édit du mois de Septembre 1555, & dans ce qui fut fait en 1508. l'autorisation & les exemples des voyes rigoureuses, qu'il seroit en droit de prendre, pour venger l'autorité, qui lui est consiée; que l'édit cité fait désenses aux Cours souveraines & autres Juges d'appoprier aucun trouble ni empêchement aux arrêts du Conseil; & seront néanmoins ceux qui auront fait lesdits empêchemens ajournés en notre dit Grand-Conseil, pour se voir condamner, en leur propre & privé nom, aux dépens, dommages,

& intérêts, & en l'amende telle que de raison; qu'en 1508. un Avocat-général au Parlement de Toulouse sur décrète d'ajournement personnel; que le Procureur général au même Parlement sut décrèté de prise de corps, conduit à Paris, condamné à faire amende honorable, & l'arrêt sut exécuté à Toulouse, en présence de deux Commissaires du Conseil; qu'il sut enjoint aux Officiers du dit Parlement d'obeir aux arrêts du Conseil, sous peine d'être réputés désobeissans & rebelles au Roi:

Que l'arrêt du Conseil d'Etat du 15 Juin dernier, par lequel le Roi évoque à lui-même les contestations suscitées par le Parlement de Toulouse, n'interdiroit pas ces voyes de rigueur, attendu que cet arrêt ne regarde pas la nouvelle entreprise du dit Parlement; que cependant il sera plus digne des sentimens du Conseil de ne pas user de ces ressources extrêmes, & de continuer à concilier la modération avec le devoir:

Le Conseil à arrêté, "qu'il sera fait de très,, humbles & très-respectueuses représentations
,, au Roi, à l'effet de lui faire connoître l'at,, tentat commis par les Gens tenant son Par,, lement de Toulouse, & les conséquences dan,, gereuses qui résultent, contre sa Souveraineté
,, même, des principes, arrêts, & voyes de fait
,, du dit Parlement ,,; & neanmoins , pour
maintenir l'autorité du dit Seigneur Roi:

Le Confeil, les Sémestres assemblés, en s'abflenant, quant à présent, de prononcer sur l'arrêt, rendu par les Gens du Parlement de Toulouse, le 11 Mai dernier, sur les voyes de fait qui
s'en sont ensuivies, ordonne; "que les arrêts du
,, Confeil, du 26 Avril & 28 Juin 1775, seront exé,, cutés selon leur forme & teneur:,, ordonne;
que le présent arrêt sera imprimé, publié & affiché par-tout où besoin sera, & copies collationnées d'icelui envoyées aux Sièges présidiaux
du ressort du dit Parlement de Toulouse, pour
y être lù, publié, & enregîtré, l'audience tenante, & le contenu en icelui exécute: enjoint
aux Substituts du Procureur-général du Roi ès

dits Sieges d'y tenir la main, & d'en certifier le Confeil dans le mois.

Au Confeil à PARIS, le 28 Juin 1776.

Collationné, Souchu DE RENNEFORT.

Le Grand-Conseil a encore rendu un arrêt qui déclare nul celui qu'a rendu le Parlement de Metz le 25 Juin dernier, en ce qu'il porte atteinte aux ordonnances qui attribuent à ce Conseil la décision des compétences & des conslits dans les Parlemens & les Présidiaux. On affûre que les Parlemens, fur-tout celui de Toulouse, se préparent à sévir contre le Grand-Conseil.

Les Pairs fe sont assemblés au Parlement le 12 & le 13 au sujet d'un incident qu'a fait naître dans fon procès Mr. le Maréchal de Richelieu, en s'inscrivant en faux contre une lettre que Madame la Marquise de Vence dit avoir reçue de lui avant le procès. Cette lettre seroit fort étrangere à la cause, si ce n'est que l'arrêt du 20 Mars l'indique pour fervir de piece de comparaison aux experts chargés de la vérification des quatorze fignatures des bons & billets en question. Dans une requête présentée à l'affemblée des Pairs par Madame de Saint-Vincent, elle remontre avec force que cette chicane & autres femblables ne tendent qu'à prolonger la procédure, & à retarder le jugement qui doit abfoudre les accufés & punir l'accufateur. Cependant la Cour a admis la requête d'infcription en faux faite par Mr. le Maréchal. dans laquelle il demande une addition d'information de témoins, qu'il païera.

Mr. de Boynes, ci-devant Ministre de la II. Part. Ss

marine, a perdu il y a quelques jours un procès au Châtelet contre des héritiers d'une habitation confidérable de Saint-Domingue, qui se plaignoient d'avoir été induits par des artifices & mauvaises manœuvres à passer une transaction très préjudiciable à leurs intérêts. Il a été condamné à tous les dépens, mais on ne sait s'il n'appellera pas au Parlement.

Ouoique le procès des Fermiers de la caisse de Poiffy contre l'abbé Baudeau ne fût ou'un différent personnel, ses accessoires l'ont rendu très piquant pour le public de cette capitale. Mr. Baudeau plaidant lui - même fa cause, a fait une réplique à Mr. Gerbier. Il infifta fur les principaux faits que cet Avocat lui avoit contestés. & il répéta son calcul des profits des financiers. Quant au prix de l'alienation du bail de la caisse de Poissy. que les Ephémérides, dont Mr. Baudeau a été le rédacteur, avoient porté à 15 millions. il parut fort embarrassé, & se trouva réduit à dire que c'étoit une faute d'impression. Sa peroraifon fut des plus pathétiques : il fe représenta malheureux, persécuté, & sur le point d'être forcé à quitter sa chere patrie, pour se retirer dans l'asyle que le Prince Evêque de Vilna lui offroit en Pologne. Mr. Gerbier entreprit de lui répondre sur le champ; & après que les Juges eurent délibéré environ deux heures, ils rendirent une sentence qui met les parties hors de Cour. dépens compenfés. Ce jugement du Châtelet ne répondant point au but que s'étoient propofé posé les fermiers, de faire rétracter Mr. Baudeau, on s'attend à les voir appeller au Parlement, où, d'après les réquisitoires de Mr. l'Avocat-général Seguier & les arrêts rendus en conséquence, les écrivains économistes, dont Mr. Baudeau est l'un des plus connus, ne paroissent pas jouir d'une bien grande faveur. En attendant cet Abbé vient d'êtra dépouillé du privilége du Journal des Ephémérides.

Mr. le Noir, Lieutenant-général de police, aïant mandé ces jours derniers les officiers & syndics des communautés d'arts & métiers, leur a notifié l'intention de S. M. de les rétablir en corps & maîtrifes, moiennant un droit & des arrangemens plus convenables; en conséquence il leur a enjoint de fournir des mémoires relatifs à leur police & discipline intérieures, ainsi qu'aux secours qu'ils croiront pouvoir fournir à S. M. Les Subdélégués des Intendans dans les provinces ont dû faire la même démarche dans leurs départemens respectifs; & c'est d'après le réfultat de tous les renseignemens qu'on attend, que l'on procédera à ce rétablissement.

Depuis quelques jours il est arrivé plusieurs faillites considerables. Les personnes qui ont désapprouvé la suppression des jurandes, n'ont pas manqué de les attribuer à cette suppression. Ceux qui ont sailli, étoient des négocians établis depuis long-tems. Il y en a une entr'autres qu'on fait monter à s millions, d'un nommé Querenet. La fuppression ou la réforme que subissent successivement plusieurs établissemens de cette capitale, a porté l'attention sur l'hôtel des Quinze-Vingts; & l'on prétend que son administration vicieuse ne procurant pas aux trois cents aveugles, pour lesquels cette maison est destinée, tous les avantages qu'ils pourroient retirer de sa très-riche sondation, le Ministere s'occupe du projet de leur assûrer, d'une autre maniere, un sort du moins égal, & de faire servir les bâtimens très-confidérables de cet hôpital à d'utiles objets.

On a fait courir le bruit que le Comte d'Aranda a demandé au Roi, de la part de S. M. Catholique, 30,000 hommes avec Mr. le Maréchal de Broglio pour les commander; & que ce Général auroit le commandement en chef de l'armée lorsque ce corps seroit joint aux troupes espagnoles; mais tout cela mérite confirmation.

VERSAILLES (le 30 Juillet.) Le Baron de Tott, Brigadier des armées, à fon retour de Conftantinople, a cu l'honneur d'être préfenté au Roi, le 14 de ce mois, par le Comte de Vergennes, Ministre & Secretaire d'Etat au département des affaires étrangeres. ---- Madame la Duchesse de Chartres, de retour du voïage qu'elle a fait en Italie, sous le nom de Comtesse de Joinville, cut le 21 de ce mois l'honneur de faire sa cour à L. M. & à la Famille roïale, & de leur présenter la Marquise de Polignac, en qualité de sa Dame d'honneur, sur la démission de la Comtesse de Blot.

Comme la fanté du Prince de Conty paroît annoncer la vacance prochaine de la dignité de Grand-Prieur de France, on dit que l'Ordre de Malthe se donne des mouvemens pour que ce bénésice, qui produit par an cinq à six cents mille livres, outre le superbe logement du Temple, soit divisé en plusieurs portions, asin que les Chevaliers françois puissent parvenir à les posséder par rang d'ancienneté, comme il se pratique à l'égard des autres bénésices de l'Ordre. Il s'agit de savoir si le Roi voudra consentir à cet ar-

rangement.

Sa Majesté vivement occupée de ce qui peut encourager les arts, a chargé le Comte d'Angiviller, directeur & ordonnateur général de fes bâtimens, de faire faire chaque année un certain nombre de tableaux & de statues par les peintres & les sculpteurs de son Académie. Desirant de plus rendre les arts utiles & les rappeller à leur ancienne destination, en les emploiant à confacrer les actions & les images de ceux qui ont illustré les nations par leurs vertus, leurs lumieres. on de grands fervices rendus à l'Etat, elle a voulu pour cet effet que plusieurs des tableaux compofés par fon ordre représentassent des fujets tirés de l'histoire de France. & qu'on exécutât en marbre chaque année les ttatues de deux hommes choisis parmi les plus célebres de la nation. On a commencé par celles du Chancelier de l'Hôpital, de Descartes, de Sully & de Fénélon, auxquelles différens artiftes travaillent dès-à-préfent

par ordre du Roi. Sa Majesté voulant encore offrir aux artiftes de grands modeles, & afsûrer à la nation la jouissance des chefd'œuvres qui ont illustré l'école françoise. vient d'autoriser le Comte d'Angiviller à acquérir pour elle les tableaux dont le célebre le Sueur avoit orné l'hôtel Lambert, fitué dans l'Isle Saint-Louis : les propriétaires se sont fait un devoir de facrifier à des vûes si dignes de Sa Majesté le desir qu'ils avoient de garder ces tableaux. Les Chartreux de Paris, instruits des motifs qui ont déterminé le Roi à cette acquisition, ont résolu, dans une assemblée capitulaire, de faire à Sa Majesté l'hommage des tableaux précieux que le Sueur a peints dans leur petit cloître. En conféquence, Dom Hilarion Robinet, Prieur de cette maison, & Dom Félix de Nonan, Procureur-général de l'Ordre, conduits par le Comte d'Angiviller, ont été admis, le 25. à l'audience de Sa Majesté, & l'ont suppliée, au nom de leur communauté, de vouloir bien réunir ces tableaux à fa magnifique collection. Sa Majesté, en acceptant cette offre, a chargé les députés de témoigner à leur communauté toute la fatisfaction qu'elle a du zele de ces Religieux & de leur amour pour le bien public.

Les pieces qui composent le mausoiée du Maréchal de Saxe sont arrivées à Strasbourg. Le Sr. Pigalle s'y est rendu & va s'occuper à élever dans l'église luthérienne de faint Thomas, lieu de la sépulture du Maréchal, le monument que la France devoit à ce héros. Le grand nombre d'habitans qui a été au-devant du dernier convoi de ces marbres & la fatisfaction qu'on a témoignée, prouvent combien la mémoire de ce Général y est chere & l'idée avantageuse qu'on y a des talens de l'artiste chargé de l'exécution

de cet ouvrage.

On écrit de Château - Portien, ville de Champagne dans le Rhetelois, que le 21 du mois dernier après midi le feu prit dans la partie basse de cette ville à la maison d'un bourrelier voisin de plusieurs granges & bâtimens couverts en chaume. Le vent qui étoit alors sud-ouest, porta la stamme de l'autre côté de la rue & y confuma vingt maisons en une demi-heure. L'étendue de l'embrasement ne permettant pas de distribuer par-tout des fecours, on fut obligé de fe borner aux endroits où la largeur des rues offroit plus de facilité pour arrêter la communication; on fe flattoit d'y parvenir, lorfque le vent porta le feu dans la partie haute de la ville à une maison attenante aux greniers à sel, séparée du premier foier par la riviere d'Aisne & à près de 250 toises de distance. L'alarme devint générale, & les habitans de ce quartier furent obligés d'abandonner le premier siège du feu pour veiller à leur propre conservation, en sorte qu'il ne fut plus possible d'obtenir de secours que des gens da dehors qui étoient accourus. Déja le feu s'étoit communiqué à fix habitations & menaçoit fortement les greniers à

fel & le quartier le plus habité, lorsque les pompes de Rhetel-Mazarin arriverent avec un grand nombre d'ouvriers envoiés par les Officiers municipaux de cette derniere ville. Ces fecours répartis avec intelligence aux endroits les plus dangereux ne laisserent bientôt plus à redouter que la flamme fît des progrès plus étendus. Un procès-verbal juridique, rédigé par le Président de l'Election de Rheims & le Subdélégué de l'Intendance. a évalué la perte de la ville de Château-Portien à 414,500 liv. Elle consiste en 70 maisons avec leurs dépendances, plusieurs granges & écuries, l'Hôtel-Dieu, la maison des Sœurs de l'Enfant-Jesus, les écoles publiques & le Pricuré de l'Abbave de faint Hubert. Le nombre des bourgeois sans asyle & qui ont perdu presque tous leurs meubles, est de trois cents quarante. Le Cardinal de la Roche-Aimon, Archevêque de Rheims, & Mr. Rouillé d'Orfeuil, Intendant de Champagne, ont envoié sur le champ des fecours en argent. Les villes de Rheims, Rhetel - Mazarin, les paroisses & Abbayes voifines fe sont empressées d'en procurer en pains & en grains; & ce qu'on a reçu, fuffira jusqu'à la récolte pour la sublistance des incendiés les plus nécessiteux.

On écrit d'Epernay en Champagne que le 1. de ce mois dans le village de Cuchery à trois lieues de la ville, tandis qu'une partie des habitans étoit occupée au travail des vignes, le feu prit chez un particulier dont la femme étoit venu préparer la fublifiance

de sa famille & de ses ouvriers. Comme les convertures des maisons étoient de chaume. la flamme excitée par un vent du midi trèsfort, fit de fi grands ravages, que de cent maifons qui composoient ce village, il n'en est resté que cinq. L'église même a été fort endommagée. Le Procureur-fiscal vojant que le feu y prenoit, s'y transporta & y trouva le Curé si consterné & si troublé, qu'il fut obligé d'aller lui-même enlever les vafes facrées qu'il dépofa au bout du village. Un foldat du régiment provincial qui étoit entré dans une cave pour en retirer quelques pieces de vin, y fut étouffé. De tous les bestiaux qui étoient restés dans les étables. aucun n'a pû être fauvé, & ce qui prouve l'activité du vent qui rendit tous les fecours inutiles, c'est qu'à la place d'un pressoir qui avoit été brûlé, il n'en reftoit pas le plus petit vestige, pas un charbon, pas même de la cendre. Ce désastre vient d'attirer la compassion des villes & des villages circonvoifins : Châtillon, Ennery, Epernay ont envoïé ce qui pouvoit être nécessaire au soutien des habitans de ce village, réduits à la mendicité.

Mad. Dubuisson, actrice du théâtre de Metz, vient de renoncer au théâtre. Elle a fait fignifier juridiquement son acte de renonciation au directeur des spectacles de cette ville. Elle avoit mille écus d'appointement fixe, étoit logée gratuitement, & avoit pour elle une représentation dans le cours d'une année. Elle a chois pour le lieu de

fa retraite la maison des Religieuses Clarisses de Metz. Cette action lui a valu les louanges des uns & les sarcasmes des autres: cela est dans l'ordre.

## PAYS-BAS.

BRUXELLES (le 25 Juillet.) Le Prince de Stahremberg, Ministre plénipotentiaire au Gouvernement des Païs-Bas, & la Princesse son épouse, sont de retour ici d'un voïage

qu'ils ont fait en France.

En conféquence des ordres de la Cour de Vienne, le Lieutenant-général Comte de Ferrari a remis le commandement des troupes, qu'il avoit pris par interim après la mort du Général Baron de Bülow, au Lieutenant-général Comte de Murray, qui l'exercera jusqu'à l'arrivée du Comte de Voghera, nommé à ce Commandement.

LA-HAYE (le 29 Juillet.) On apprend de Middelbourg que les Etats de Zélande ont rendu & fait publier un placard en date du 27 du mois dernier contre les banqueroutes frauduleuses relativement aux accords contractés par ceux qui sont dans le malheureux cas de faillite, & afin de prévenir tous les mauvais artifices de débiteurs envers leurs créanciers. A l'égard des banqueroutes frauduleuses, le placard statue par IX articles, "que l'on réputera pour banqueroutier quiconque se soufraira à ses créanciers, & s'absentera sans mettre ordre à ses affaires; qui transportera ailleurs ses marchandises, qui

cachera ses registres, qui après avoir emprunté de l'argent, des marchandises, &c. pour s'évader, ne pourra constater les pertes qu'il a fouffertes & qui ont occasionné sa faillite; que tel banqueroutier sera noté d'infamie & puni corporellement fuivant l'exigence du cas; que ces punitions auront lieu lorsque de pareils banqueroutiers seront arrêtés, quand même leurs créanciers feroient entierement satisfaits de leur dû par les effets détournés, mais découverts; que tous ceux qui auront aidé ces banqueroutiers à cacher leurs marchandifes, ou leur auront prété leur ministère de toute autre manière. feront poursuivis comme eux-mêmes; & au cas qu'ils foient dans un état d'impuissance, ils subiront la même peine ... Au reste, le placard pourvoit par différens articles à ce qui concerne les accords à faire pour de malheurenfes faillites.

On ne peut plus avoir de doute sur l'exécution du projet de la Cour de Vienne, relativement au commerce des grandes Indes. Ce commerce est appuié en Europe sur les trois ports de Trieste, de Livourne & d'Ostende; son terme en Asie est le Bengale, pour la côte de Coromandel, où l'on doit rétablir la factorie qui existoit sous l'Empereur Charles VI. On a déja vû à cet effet un vaisseau de neus cents tonneaux, entré sous pavillon autrichien, le 24 Juin dernier, à Livourne, où il devoit prendre les armes & les attirails envoïés de Trieste, pour partir de conserve avec une frégate de guerre du

Grand-Duc, qui concourt de fon côté au fuccès de la Compagnie allemande & flamande. La prospérité de ce nouvel établissement dépend fur-tout de la navigation d'Oftende & des Pais-Bas autrichiens, ainfi que des moiens de communication ouverts entre ces provinces & l'Allemagne, & c'est ce qu'on croit avoir obtenu des travaux que le Gouvernement a ordonné & protégé. La ville d'Oftende a entrepris, au mojen d'un octroi, la construction d'un grand bassin qui pourra contenir aifément trois cents bâtimens. L'Impératrice-Reine ordonna l'été dernier d'approfondir & d'élargir, à fes frais, les canaux de Bruges & de Gand, afin de les rendre propres au paffage des vaiffeaux de mer, qui par la voie de l'Escaut, aborderont aux principales rades de fes provinces, fans rompre leurs charges, comme ils y feroient obligés par le traité de Muniter, en venant du côté de la Zélande. Outre ces routes nouvelles. on s'est encore proposé, pour hâter les transports nécessaires dans les fortes gelées, de conftruire une chaussée depuis Gand par le païs de Waes jusqu'au trajet du port d'Anvers. On rendra aussi la riviere de Duner navigable jusqu'à Hasselt, dont la chaussée, en passant par Tongres, joint la ville de Liege. Il réfultera de toutes ces opérations une communication entre la Meuse, l'Escaut, la côte de Flandre, la chauffée de Namur, celle de Liege & le canal de Louvain. & cette communication, favorable au débit & aux débouchés nécessaires vers l'Allemagne

& d'autres Etats, rappellera en Flandre & dans le Brabant une grande partie du commerce qui y fleurissoit dans les siecles passés. Ces provinces auront de plus l'avantage de tirer directement des Indes les matieres & les marchandises dont l'extraction avoit passé des Italiens & des Portugais aux Compagnies de Hollande, de Gothembourg, de Coppen-

hague, &c.

On écrit de Lagos, fur la côte de Portugal, que l'escadre françoise, aux ordres de Mr. le Comte Duchaffaut, Lieutenant-général des armées navales, rencontra dans le commencement du mois de Mai, à la vûe du Cap la Roque, la frégate angloife le Bedfort, chargée de troupes, qui, après diverfes manœuvres, fit route pour traverser l'escadre; elle n'avoit point de pavillon. Mr. Duchaffaut aïant fait faire un mouvement à tous ses vaisseaux pour tenir le vent, cette frégate se trouva comme enfermée dans l'escadre. Ne voïant plus de jour pour passer, elle prit le parti d'amener toutes ses voiles, & de mettre enfin fon pavillon. Alors le Genéral françois changea fon ordre & tira cette frégate de l'espece de labyrinthe dans lequel elle s'étoit inconsidérement engagée. Mr. Duchaffaut dirigea enfuite fa route fur Saint-Vincent. La lettre porte encore que le 17 du même mois, à la hauteur du Cap St. Vincent, l'escadre francoise, étant sur trois colonnes, on appercut deux bâtimens portant pavillon anglois; l'un venoit du lar-

ge: Mr. Duchaffaut le fit mettre fous fon écoute; l'autre étoit la frégate du Roi d'Angleterre l'Entreprise; elle longeoit la côte en forcant de voiles; ensuite elle porta sur l'escadre. & vint se mettre en panne à demiportée du canon. Bientôt après fon canot parut à la mer; mais elle le rappella. & le fit rembarquer aussi-tôt que Mr. Duchaffaut lui eût fait demander quel étoit son deffein. Las de ses manœuvres lentes, incertaines & propres à donner des foupcons, le Général françois s'approcha davantage du bâtiment anglois, & le fomma encore de dire qui il étoit. & ce qu'il vouloit, en ajoutant que fon refus ne pouvant le faire prendre que pour un forban, il eût à remettre promptement son canot à la mer. & à envoier un Officier pour se faire connoître. Le Capitaine anglois répliqua que si on exigeoit de lui cette démarche, il n'avoit point d'ordre d recevoir, & ne s'y soumettroit pas; mais que si c'étoit à titre d'égards & de politesse. il seroit charmé d'en marquer au Général françois. Sur la réponse honnête & polie qu'il recut, il envoïa fon canot & fes deux Lieutenans à bord. Mr. le Comte Duchaffaut les reçut dans fa chambre du confeil, en présence de son Etat-major, & leur reprocha l'irrégularité de leur conduite. Ils s'excuserent de leur mieux, en affûrant qu'ils n'avoient pas eu l'intention de manquer au pavillon françois; ils ajouterent que la mer étoit libre, & qu'aïant ordre de visiter les

bâtimens de Boston, ils avoient reconnu pour tel celui qui s'étoit rangé sous son écoute, & qu'ils avoient cru pouvoir le souiller. "Vous n'en aviez pas le droit, leur répondit Mr. Duchassaut, en les congédiant, ç'eût été agir contre le droit de la mer & des gens; & je ne soussiriai jamais la visite d'un bâtiment, de quelque nation qu'il soit, lorsqu'il se sera mis sous ma protection,.

## Avis aux mathématiciens (a).

Les mathématiciens auront enfin la fatiffaction de voir accompii un de leurs vœux,
& c'est à l'auguste libéralité de S. M. l'Empereur Joseph II qu'ils devront l'édition
d'un ouvrage tout à-fait nouveau dans son
genre, qui contiendra une Table de Facteurs
depuis 1 jusqu'à 2 millions. Le plan admirable qui lui a servi de base, sera connoître
à l'évidence combien la nature l'emporte sur
l'art. C'est d'après sa direction qu'une seule
main a été mise en état d'exécuter dans l'espace de quelques mois, ce que selon la mé-

<sup>(</sup>a) Nous transcrivons cet avis pour n'être pas accusés de laisser ignorer au public ce qui peut. l'intéresser; mais nous avouons de bonne soi, que nous nous désons un peu du ton emphatique de cette annonce, qui ressemble si fort à celui avec lequel on a tant de sois annoncé la Quadrature du cercle Du reste c'est le ton da siecle, il faut s'y faire; & après tout ce qu'on a vû & ce qu'on voit encore tous les jours, on ne peut guere y être trompé

thode ordinaire plusieurs ensemble ne pouvoient effectuer en quelques années sans beaucoup de peine. Outre les réductions les plus aisées qui jointes à d'autres avantages consistent principalement dans le retranchement des nombres divisibles par 2, 3,5, ce plan présente l'ordre naturel des autres nombres, de sorte que leurs différentes qualités se montrent évidemment. Ce qui a donné lieu à l'exécution si prompte d'une Table de Facteurs movennant une machine fort simple; qui étant ignorée jusqu'à présent a empêché les mathématiciens de se servir d'un moyen aussi facile que nécessaire à plusieurs égards. La certitude de ce nouveau calcul & la justesse de la Table qui en a été formée, ont été rigoureusement examinées par les plus célebres mathématiciens des Etats de L. L. M. M. I. I. & ont été unanimement approuvées par les témoignages les plus flatteurs. Du grand nombre de ces connoisseurs habites, je n'en citerai que deux (b), à qui le public est redevable de l'existence de cet ouvrage. Mr. Guillaume Baur, Professeur de l'école normale, qui par ses profondes connoissances ainsi que par son zele insutigable pour les progrès des mathématiques, s'est rendu cher

<sup>(</sup>a) On attend ici deux approbateurs, & l'on est trompé. Si le public est redevable de l'existence de cet ouvrage aux deux savans qu'on nomme ici, ces Messieurs doivent en être réputés les auteurs. Ou bien l'auteur de l'avis s'exprime d'une maniere inintelligible.

à tous ceux qui savent apprécier les sciences réelles, n'aïant connu personne plus porté à savoriser les mathématiques par ses propres tumieres que Mr. le Général Schræder; Président du département de l'artillerie impériale & roïale, il a cru devoir lui communiquer tous les détails de cette découverte. Comme dans les entreprises les plus importantes & les plus utiles ce Général a toujours choisi les moïens les plus propres à leurs succès, il a su conduire de même avec tant de sagesse un travail qui intéresse si fort les mathématiciens, qu'il fut bientôt appuié de la protection du Souverain (c).

Animé par cette auguste bienveillance l'auteur se croit obligé de saire tous ses efforts pour rendre non-seulement parsait un ouvrage qui a été commencé sous des auspices si heureux, mais aussi d'y joindre une introduction, qui certainement remplira les vûes des connoisseurs, en même tems qu'il surpassera peut-être l'attente des amateurs. C'est à cet effet que quelques-uns des grands connoisseurs, convaincus de l'importance de cet objet, ont offert de le conduire à sa persection. D'ailleurs on se donnera tous les soins

<sup>(</sup>a) Les Souverains ne font pas juges mais protecteurs des arts utiles; s'ils font trompés, leur zele & leur bienfaisance font toujours dignes d'éloge. Du refte nous ne prononçons point fur la vérité de cet avis, mais feulement sur le ton de charlatanisme & de suffisance dont il est concu.

imaginables pour y mettre autant d'élégance que d'ordre & d'exactitude. L'ouvrage sera imprimé sur de beau papier in solio & sormera environ 336 pages.



## TABLE ALPHABETIQUE des matieres de Littérature, depuis Mai 1776.

Mi (l') philosophe & politique. Ouvrage ou A l'on trouve l'effence, les especes, les principes, les signes caractéristiques, les avantages & les devoirs de l'amitié; l'art d'acquérir, de conserver, de regagner le cœur des hommes, &c. 15. Juillet. pag. 400 Analyse des bleds & expériences propres à faire connoître la qualité du froment & principalement celle du son de ce grain, avec des observations sur les substances végétales, dont les différentes nations font usage au lieu de pain. Par Mr. Sage. 15 Mai. Analyse des traités des bienfaits & de la clémence de Sénéque, précédée d'une vie de ce philosophe, plus ample que toutes celles qui ont paru. 15 Juin. Avis au peuple sur sa santé, par Mr. Tissot, &c. fixieme édition, revûe par l'auteur. 1. Juillet. 331

Catalogue raisonné de la collection de livres de Mr.
Pierre-Antoine Crevenna, négociant à Amslerdam.

Suite des livres & éditions rares de la bibliotheque de Mr. P. A. Crevenna.

Catéchisme de l'homme social, par Mr. l'Abbé Duval-Pyrau.

15. Juin.

Caracteres de plusieurs auteurs modernes, tirés d'une feuille périodique.

178

Choix des lettres du Lord Chestersield à son fils.

1. Juillet.

1. Juillet.

2. Pag. 322

Commandemens (les) de l'honnête homme, ou maximes de morale faciles à retenir è principalement destinées à l'usage des petites écoles.

Par Mr. Feutry. 15. Juin.

261

Critique du Discours sur l'accord de la Religion & des rangs, de Mr. l'Abbé Duval Pyrau &c.

Et réponse à l'auteur du Courier du Bas-Rhin.

1. Juillet.

335

Dictionnaire raisonné d'histoire naturelle, &c. Par Mr. Valmont de Bomare. Troisieme édition, revûe & considérablement augmentée par l'Auteur. 15. Mai.

Dissertation sur les attributs de Vénus, qui a obtenu l'accessit au jugement de l'Académie royale des inscriptions & belles-lettres, à la scance publique du Mois de Novembre 1775. Pat Mr. l'Abbé de la Chau &c. 1. Août.

Eau styptique, de la composition de Mr. l'Abbé Grimaldi, Sicilien & bon Chymiste, laquelle a la vertu d'arrêter le sang en moins d'une minute. 1. Août. Entwurf (3. g. Ungers), ce. Effai d'une machine au moven de laquelle tout ce qu'on joue sur le clavecin, se trace de soi-même en notes &c. Juillet. Epître à l'Auteur de ce Journal sur la littérature moderne, & le sort des critiques antiphilosophiques. 1. Juillet. Errata de l'Aretin de Cl. 1. Juillet. 391 Etat civil, politique & commerçant du Bengale, ou histoire des conquêtes & de l'administration de la Compagnie angloise dans ce pays; pour fervir de suite à l'histoire philosophique & politique. 1. Mai. Extrait d'une Ode latine présentée à Mr. le C. de Waiderdorff, élu Doyen du Chapitre de la Métropole de Treves. 15. Août. 593

Fabulæ felectæ Fontanii, è gallico in latinum fermonem conversæ, in usum studiosæ juventutis, authore J. B. Giraud, Presbytero congregato Oratorii Domini Jesu, Rothomagensis Academiæ Socio. I. Août. pag. 507
France illustre (la) ou le Plutarque françois. Par Mr. Turpin, contenant l'histoire ou l'éloge historrique de Mr. le Maréchal de Belle-Isle. I. Juin 172

Histoire générale de la Chine, ou les grandes annales de cet Empire, fraduites du texte chinois par le feu P. de Mailla, Jésuite françois, missionnaire à Peckin, publiées par Mr. l'Abbé Grofier; avec fig. & cartes géographiques &c. 1. Mai. Histoire de la vie de notre Seigneur Jesus-Christ, depuis son Incarnation jusqu'à son Ascension, dans laquelle on a conservé & distingué les paroles du Texte sacré, selon la Vulgate, avec des liaisons, des explications & des réflexions. Par le P. de Ligny. 15. Mai. Histoire de l'astronomie ancienne, depuis son origine, jusqu'à l'établissement de l'école d'Alexandrie. Par Mr. Bailly, &c. 1. Juin. 171 Histoire du pélagianisme. 15. Juin. 262 Histoires (les) de Salluste, traduites en françois; avec le latin revû & corrigé, des notes critiques & une table géographique. Par Mr. Beauzée &c. Seconde édition. I. Fuillet.

Instruction sur la maniere de désinfecter les étables, où il y a eu anciennement des bestiaux attaqués de l'épizootie, par Mr. Vicq d'Azyr. 15. Mai 108 Instructions sur l'usage de la houille, publiées par ordre des Etats de la province de Languedoc, par Mr. Venel &c. 1. Août.

497. Jugement qu'a porté un Critique d'un écrit de Mr. de V. intitulé le cri du sang innocent. 1. Mai. 27.

Lectures pour les enfans, ou choix de petits contes également propres à les amuser & à leur faire aimer la vertu. 1. Mai. Lettre à l'Auteur de ce Fournal, sur le compte rendu des Siecles chrétiens, 1. Mai. 25 Sur la Magie. 15. Mai. pag. 92 Sur l'authenticité des lettres de Ganganelli. I. Juin. Au sujet de l'Arctin de Cl. 1. Suillet. 394 Sur la supposition des lettres de Ganganelli. 15. Août Lettres à l'éditeur des lettres de Clément XIV, fur la crainte qu'on a que ce Pontife n'en soit pas l'auteur. ---- Réponse de l'éditeur des lettres, &c. 15. Mai. Lettres intéressantes du Pape Clément XIV, raduites de l'italien & du latin. Seconde édition, exactement revûe, corrigée & augmentée de la traduction des passages latins &c. 15. Mai. Lettres sur la minéralogie & sur divers autres objets de l'histoire naturelle de l'Italie, écrites par Mr. Ferber à Mr. le Chevalier de 15. Août.

Machine propre à faire marcher sans béquille des personnes privées de l'usuge de leurs jambes. 15. Juin. 264

Manuel pour les jeunes Princes & pour les jeunes Seigneurs destinés à les entourer. 1. Août. 512

Mariage (le) de la Lune, comédie en un acte & en vers. 15. Mai.

Mémoire touchant la supériorité des pieces d'artillérie longues & solides sur les pieces courtes & légeres, & où l'on fait voir l'importance de cette supériorité à la guerre. Par Mr. le Marquis de Valliere &c. 1. Août. Motifs de ma foi en Jesus Christ. Par un Magis-

trat. 15. Juin. Moyen de se délivrer de l'insecte appellé puce de

terre. 15. Juillet.

437 Moyens de prévenir les différentes épizosties qui ravagent les bestiaux, proposes par le Sr. Paulet, Docteur en medecine. 15. Juin. 264

Ordre (l') profond & l'ordre mince considéré par rapport aux effets de l'artillerie; réponse de l'auteur de l'artillerie nouvelle à MM. de Menil-Durand & de Mezeroi. 15. Août.

Philosophie (la) du Valais, ou correspondance philosophique, avec des observations de l'éditeur. I. Août. Preisschrift (Joh. Frid. Glafers ....) 2c. Differtation couronnée sur la maniere de prévenir les grands incendies dans les petites villes & dans les villages, par Mr. Glufer, &c. 1. Mai. Principes généraux & particuliers de la langue françoife pour servir d'introduction à l'étude de la langue latine. Par Mr. Wandelaincourt. 15. Mai. Prix, ropofés par l'Académie des Sciences & Belles-Lertres de Mantoue. 1. Mai. Prix proposé par les Professeurs de l'Université de Leyde. I. Juin. par le Roi de Prusse en faveur de quiconque démontreroit la méthode de convertir le sable en pierre. 15. Juillet.

Recueil de deux mémoires concernant le mariage des Protestans en France. 15. Août. 584
Relation, ou Journal d'un Officier françois au service de la Confédération de Pologne, pris par les Russes, & relégué en Sibérie. 15. Août. 591
Réponse à des critiques au suiet des prétendues lettres de Ganganelli. 15. Juillet. 434
Remarques sur le Scaphander ou l'homme - bateau de Mr. l'Abbé de la Chapelle. 1. Juin. 182
Remarques sur la décadence des lettres, du goût, des sciences, &c. au sujet du livre composé par Mr. Court de Gebelin, & initulé: Monde primitif, analysé & comparé, &c. 15. Juin. 263

Sammlung, 2c. Recueil de lettres & de mémoires, concernant les exorcismes de Gassner, publié par Mr. Semler, qui y a joint plusieurs de ses propres remarques. 15. Juin. 248
Secret pour faire fondre la pierre dans la vessie. 1. Juin. 187
Sesostris, conte en vers, attribué à Mr. de Voltaire. 15. Mai. 99
Siecies chrétians (les) ou histoire du Christianisme dans son établissement & ses progrès. Par Mr.

l'Abbé Ducreux &c. T. v. & vi. i. Août. pag. 487 Système physique & moral de la ferame, ou tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs & des fonctions propres au sexe. Par Mr. Roussel, &c. i. Juin.

Témoignage de reconnoissance par Mr. Delaprade, &c. rendu publiquement à Mr. Broignard, pour l'avoir guéri d'une hernie. I. Juin. 185\_
Théorie de l'éducation; ouvrage utile aux peres de famille & aux instituteurs, par Mr. Grivel. I. Juillet. pag 315\_
----- Idem, second extrait. 15 Juillet. 420
Tonotechnie (la) ou l'art de noter les cylindres & tout ce qui est susceptible de notage dans les instrumens de concert méchaniques. Ouvrage nouveau, par le Pete Engramelle, &c. 15. Juillet.

8 Partie (ûher die Alhschung der ) se Sur Labo.

Abrius (über die Abschaffung der) 2c. Sur l'abolition de la torture, par Mr. Sonnenfels. 1. Mai. 11

## TABLE.

TURQUIE	( Constantinople.	595
Russie.	( Petersbourg.	597
Pologne.	( Varsovie.	598
FSP. ONE.	( Madrid.	602
PORTUGAL.	( Lisbonne.	604
SUE Da.	( Stockholm.	606
DANNEMARCE.	( Coppenhague.	606
Angleterre.	( Londres.	609
ALLEMAGNE,	Vienne. Berlin. Manheim.	613
ITALIE,	Naples. Florence. Rome.	616 617 618
FRANCE,	{ Paris. Versailles.	620 630
PAYS-BAS	Eruxelles. Ln-Haye.	636 636